

# Dans Masimanimba, la Société Civile a vent debout

La population croit à un complot d'effacement politique de la contrée concocté par des ennemis



THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

# international

SINCE 1989

N°1602 | LUNDI 5 FÉVRIER 2024 | 20 PAGES €7 \$8

# Celle Congo est de retour

Que nous arrive du Nord-Kivu ! Goma, la grande ville de l'Est, serait-elle en passe de passer aux mains des rebelles du M23 et de l'AFC de l'ex-président de la Commission Électorale Nationale Indépendante, Corneille Nangaa Yobeluo soutenus par Kigali ? Si oui, la fameuse Communauté Internationale n'y serait pas loin. Dans une vidéo devenue virale, l'ancien Monsieur Afrique du Département d'État, Herman Jay Cohen, dévoile des échanges qu'il a avec des intellectuels congolais qui l'interpellent : « Oh ! Vous ne voulez pas que nous gardions notre souveraineté ? Vous voulez partager la souveraineté du Kivu entre nous et les Rwandais ? ». Réponse de cet Américain qui choque les Congolais : « Mais ce n'est pas du tout de cela qu'il s'agit (...). Si vous parlez aux fonctionnaires du Département d'État, ils vous disent que le Kivu fait partie du Rwanda maintenant. Il faut être réaliste ». Quoi répliquer ? Le Congo reste le Congo. Le Congo est de retour. Aujourd'hui, demain, il saura répondre... Il suffit que les congolais restent unis. Comme ils le sont face à la CAN où les Léopards font des exploits.



LE SOFT INTERNATIONAL A ÉTÉ RÉPERTORIÉ À NEW YORK PAR LE QUOTIDIEN THE NEW YORK TIMES COMME UNIQUE NEWSPAPER EN ZONE AFRIQUE CENTRALE.

# La ville de Goma est-elle menacée par Kigali

**L'**administration démocratique américaine dirigée par le Président Joe Biden a-t-elle conseillé les pays de la sous-région (Afrique Centrale et Afrique Australe) à ne pas se battre avec les forces armées coalisées rwandaises ou, mieux, à éviter d'envoyer des troupes au Congo, dans les Kivu ?

Que des nouvelles arrivent de la province endeuillée du Nord-Kivu. Goma, la grande ville de l'Est, serait-elle en passe de passer aux mains des rebelles du M23 et de l'Alliance Fleuve Congo, AFC, de l'ex-président de la Commission Électorale Nationale Indépendante, Cornille Nangaa Yobeluo ?

Si oui, la fameuse Communauté Internationale - les États-Unis d'Amérique en tête - n'y serait pas loin ! Dans une vidéo devenue virale, l'ancien « Monsieur Afrique » du Département d'État américain, Herman Cohen, connu comme expert de la région d'Afrique Centrale et des Grands Lacs, vient de faire des annonces étonnantes sur la Toile. Il dévoile des échanges qu'il a eus avec des « intellectuels congolais » qui l'interpellent en ces termes :

- « Oh ! Vous ne voulez pas que nous gardions notre souveraineté ! Vous voulez partager la souveraineté du Kivu entre nous et les Rwandais ! ». La réponse d'Herman Cohen choque les Congolais :

- « Mais ce n'est pas du tout de cela qu'il s'agit. Le Rwanda partage déjà la souveraineté du Kivu. Si vous vous adressez aux fonctionnaires du Département d'État, ils vous disent que le Kivu fait partie du Rwanda maintenant. Il faut être réaliste... ».

Comment évaluer cette présentation sans rappeler la mise en garde que Paul Kagame avait adressée mardi 23 janvier



Comme à chaque montée de l'insécurité, les populations du Nord-Kivu dans les zones occupées par la coalition M23-AFC abandonnent leurs lieux d'habitations pour trouver un refuge ailleurs. DR.

à Kigali à ses voisins, lors du dialogue national annuel. En réaffirmant son engagement pour la sécurité de son pays, le président rwandais s'est adressé directement au Congo et au Burundi.

« Le Rwanda est un pays sûr et le restera. Quand il s'agit de défendre ce pays, qui a souffert pendant si longtemps sans personne pour l'aider, je n'ai besoin de la permission de personne pour faire ce qu'il faut pour nous protéger. Je n'ai pas répondu aux insultes qui viennent du Sud (Burundi, ndlr), de l'Ouest (RDC, ndlr). Celles-ci ne tuent pas. Donc, je ne peux pas (répondre). Ce n'est pas notre genre. Mais ils apprendront avec le temps. Ils apprendront qu'ils ont fait une grosse erreur ».

#### RWANDA DAY À WASHINGTON.

Est-ce pour marquer son rapprochement avec l'Administration Biden que Kagame s'est rendu le week-end dernier à Washington pour participer à un National Breakfast Prayer et à une « Rwanda Day » qui célébrait la culture rwandaise en présence de près de 4.000 ressortissants rwandais vivant aux États-Unis, d'autres venus directement

du Rwanda ?

Invité le 20 janvier à la cérémonie d'investiture du Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le président burundais Évariste Ndayishimiye, dont le pays vient de signer un accord de défense avec Kinshasa, renforçant davantage leurs liens, n'a pas mâché ses mots à l'endroit de Kigali. Évariste Ndayishimiye a renouvelé ses accusations contre Kigali qui refuse de collaborer pour une solution sur les rebelles burundais RED-Tabara, a qualifié son homologue rwandais d'«hypocrite» et de «menteur». «Si quelqu'un te ment une première fois et une deuxième fois, c'est de sa faute. Mais s'il te ment pour la troisième fois, la faute te revient », a-t-il déclaré le 21 janvier devant des représentants de la jeunesse congolaise. Et il a appelé, en direction des Rwandais, à une dynamique plus grande. « Notre lutte doit continuer jusqu'à ce que le peuple rwandais commence aussi à se faire pression. Je sais que les jeunes rwandais ne peuvent pas accepter d'être des prisonniers dans la région ». Ndayishimiye a fait part d'un projet d'organisation d'un cadre

d'échanges pour les jeunes de la région des Grands Lacs. Kigali a pris cette initiative comme un appel des jeunes au renversement du pouvoir rwandais. Il faut rappeler le discours offensif à l'endroit du régime rwandais que lors de la campagne électorale, le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a tenu faisant prendre conscience aux Congolais, en particulier ceux de l'Est. Trois verbatims qui ont en effet fait mouche au pays et à l'étranger.

Celui prononcé le 9 décembre 2023 à Bukavu, à quelques encablures du Rwanda, lors du meeting de campagne. Le Président congolais a comparé Paul Kagame à Adolf Hitler. « Je vais m'adresser au président rwandais pour lui dire ceci : puisqu'il a voulu se comporter comme Adolf Hitler en ayant des visées expansionnistes (au Congo), je lui promets de finir comme Adolf Hitler ». L'autre verbatim est tombé le 18 décembre, au lendemain de l'annonce, le 15 décembre à Nairobi, de la création par les rebelles du M23 de l'Alliance Fleuve Congo. « À la moindre escarrouche, déclare le

Président Tshisekedi, martial, je vous assure que la réponse sera immédiate. Je convoquerai les deux Chambres parlementaires. Je déclarerai la guerre au Rwanda. Aujourd'hui, nous n'avons pas besoin d'envoyer des troupes au sol au Rwanda. De chez nous, nous pouvons atteindre Kigali ».

Puis : « Paul Kagame se moque de nous. Il faut quelqu'un pour l'arrêter et je suis ce quelqu'un là ». Message explicite. Les FARDC sont désormais militairement mieux équipées. Elles disposent de la puissance de feu qui leur permettrait de donner la réponse appropriée. Un autre verbatim placé au cœur de cette campagne qui a été entendu à Kigali. Celui « de père et de mère ». Si, en l'espèce, aucune loi n'existe légitimant ce texte, Félix Tshisekedi s'est servi de ce verbatim. En parlant de « candidats de l'étranger », de « ceux qui ont trahi leur pays » - dès le début de la campagne jusqu'à la fin de celle-ci -, il a fait passer le message contenu dans le « de père et de mère » au point d'abattre Katumbi dont les liens avec Kigali sont souvent mis en exergue et de pousser le très puis-

sant ex-gouverneur du Katanga à s'éloigner de son épouse (de nationalité burundaise, cependant). Reste que depuis samedi 3 février en fin de journée, le trafic sur la Route Nationale n°2 Goma-Bukavu est coupé à partir du centre du village de Shasha, au Nord-Kivu suite, aux combats intenses qui opposent les rebelles du M23 et de l'AFC aux forces loyalistes des FARDC.

#### COUVRE-FEU QUI N'EN DIT LE MOT ?

Il n'y a plus de trafic entre Goma-Sake-Minova depuis la prise de Shasha, samedi 3 février, par les rebelles qui auraient ensuite érigé une barrière en plein centre de ce village, à 9 kms de la cité de Sake. En conséquence, la cité de Sake et la ville de Goma sont privées de tout approvisionnement en produits vivriers à partir de Minova et Bweremana. Le M23-AFC avait lancé une attaque sur cette région à partir de Ngingwe et de MureMure, deux collines stratégiques que la coalition pro-rwandaise a occupées. Avec la prise de Shasha, on assiste à une psychose au sein de la population de Minova, dans le territoire de Kalehe, au Sud-Kivu. On

observe un afflux à Minova des déplacés des villages Nguba, Kirotshe, Kiluku, Shasha, Kituva, Bweremana, Kihindo qui fuient les combats. La cité de Goma, qui serait l'objectif rêvé des rebelles coalisés, n'est pas en reste. Mercredi 31 janvier, le Conseil Provincial élargi de sécurité de la province avait décidé que tous les nouveaux venus dans la ville de Goma devraient désormais être identifiés et leur liste remise au Conseil chaque matin à 10:30'. Le Gouverneur du Nord-Kivu, le général Peter Ciri-mwami a communiqué cette décision à la presse, le même mercredi, à l'issue de la sa réunion avec les membres du Conseil Provincial de Sécurité élargi aux cadres de base de la ville de Goma.

La rencontre avait pour objectif de faire un état des lieux de la situation sécuritaire, mais aussi de faire l'évaluation des recommandations qui avaient été formulées lors de la dernière rencontre de ce conseil à Mugunga. « Nous avons pris une mesure : nous devons identifier les nouveaux venus dans la ville. Chaque matin à 10:30', nous devons avoir la liste des gens qui sont arrivés dans la ville et ceux qui sont sortis de la ville pour qu'on soit sûr avec qui nous vivons », a déclaré le gouverneur militaire. Sur la mesure d'interdiction de la circulation de motos après 18:00', le Conseil de sécurité a décidé de prolonger cette décision en vue de mieux évaluer son impact. Au départ, cette mesure devrait durer une semaine, mais le conseil a décidé d'aller jusqu'à 30 jours. Ces mesures sont-elles un couvre-feu qui n'en dit pas le mot ? Reste que le Congo reste le Congo. Le Congo est de retour. Aujourd'hui, demain, il saura répondre. Il en aura les moyens. Malgré toutes ces menaces du régime rwandais appuyés par les chancelleries occidentales...

T. MATOTU

# Contentieux électoraux, ouverture des bans à la Cassation

**A**près l'expiration du délai de dépôt des recours c'est lundi 5 février 2024 que démarrent les procès devant la Cour Constitutionnelle dans le cadre des contentieux des résultats de l'élection des Députés nationaux organisée le 20 décembre 2023. Selon l'extrait de rôle signé par François Aundja-Isia, greffier en chef de la Cour Constitutionnelle, 64 affaires seront traitées lors de ces audiences qui auront lieu à partir de 11 :00' dans la salle Marcel Lihau, dans l'enceinte de la Cour de

Cassation, l'ancien bâtiment de la Cour Suprême de Justice. Environ 2000 requêtes ont été réceptionnées par le greffe de la Haute Cour dans le cadre des contentieux des résultats des législatives. La plupart de regroupements et partis politiques n'ont pas déposé de recours au nom des familles politiques. Parmi les requêtes qui vont être analysées lors de ces audiences, on cite celle du Gouverneur de la ville de Kinshasa Gentiny Mbaka Ngobila, Évariste Boshab Mabudj, de Nsingi Pululu, de Charles Mbuta Muntu, de Noël

Botakile. Certains autres candidats dont les résultats ont été annulés par la CÉNI, La Commission Électorale Nationale Indépendante, pour fraude ont également déposé leurs dossiers devant la Cour Constitutionnelle. Écœurés, ces candidats dont les résultats n'ont pas été publiés par la CÉNI ont saisi le Conseil d'État contre la décision de la Centrale électorale qui se trouve être en Droit Administratif Congolais l'Autorité administrative indépendante, AAI.

**CONFUSION ?** Débutés par la plus haute juridiction de l'ordre administratif du pays, ces candidats ont décidé de

saisir la Cour Constitutionnelle pour être rétablis dans leurs droits. Confusion? La Cour Constitutionnelle ne délibère que, s'agissant des législatives, sur les contentieux des candidatures et des résultats. Or, ici, on se retrouve ni dans un cas, encore moins dans l'autre. La CÉNI ayant annulé des élections, les candidats de ces circonscriptions, n'ont qu'une chose à faire : se préparer pour retourner devant leurs électeurs. Après le vote du 20 décembre 2024 et la publication des résultats provisoires par la CÉNI, les candidats malheureux à la députation nationale avaient huit

jours pour déposer leurs recours devant la Haute Cour. Ce délai légal a expiré le 21 janvier 2023. L'arrivée du terme étant tombée un dimanche, le greffe de la Cour l'a étendu au lundi 22 janvier. La Haute Cour avait sept jours, à dater de l'expiration du délai des recours, pour démarrer l'examen des contentieux des résultats. Calculs faits, c'est en principe le 29 janvier 2024 que la Cour Constitutionnelle devrait lancer les procès sur les contestations des résultats de l'élection des députés nationaux. On ne sait pas expliquer à ce stade ce retard qui risque d'avoir une incidence sur le calendrier réa-

ménagé de la CÉNI. Pour sa part, la Cour Constitutionnelle dispose de deux mois pour boucler l'examen des contentieux des résultats des législatives. Conformément au calendrier réaménagé de la centrale électorale, cette étape des contentieux se clôture le 22 mars. Les résultats définitifs des législatives seront rendus publics le 23 mars 2024. Dans l'intervalles, vendredi 2 février, le bureau provisoire de l'Assemblée nationale a mis en place, lors de la première plénière de cette nouvelle législature, 26 commissions spéciales en charge de vérifier et valider les pouvoirs de 477 élus proclamés. Le président du bureau d'âge, Christophe Mboso Nkodia M'Pwanga,

a indiqué que ces commissions sont mises en place sous réserve de la publication des résultats définitifs par la Cour Constitutionnelle. Cela conformément à l'article 227 de la loi électorale qui stipule qu'«après l'installation du bureau provisoire, chaque chambre (du Parlement, ndlr) procède à la vérification des pouvoirs et à la validation des mandats de ses membres». Les commissions ainsi mise en place disposent d'un délai de cinq jours pour boucler le travail. Après cette étape, le bureau provisoire de l'Assemblée nationale mettra sur pied une commission pour rédiger le règlement intérieur de la chambre basse du Parlement.

avec AGENCES ■

## Mort du président namibien, message du Chef de l'État congolais

**L**e Président de la République a présenté un message de condoléances, au nom du peuple congolais, à la Namibie dont le Président Hage Geingob est décédé

dimanche, à l'âge de 82 ans. « C'est avec une grande tristesse que le Président Félix Tshisekedi a appris le décès du Président Hage Geingob, Président

de la République de Namibie ». « Au nom du peuple congolais et en mon nom, je présente nos plus sincères condoléances à la famille ainsi qu'au peuple namibien », a rap-

porté Tina Salama, porte-parole du Président de la République, citant le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Hage Geingob, figure emblématique de l'indépendance

et militant anti-apartheid de l'ancien Sud-Ouest Africain est mort dans un hôpital de Windhoek, où « il était pris en charge après la découverte de cellules cancéreuses ».

## Les Léopards vont en faire voir à leurs adversaires

**L**e Congo s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations, CAN, vendredi 2 février, en renversant la Guinée à Abidjan (3-1). L'équipe nationale a juré à en faire voir à leurs prochains adversaires. Encore une fois, les Léopards ont été menés au score. Encore une fois, ils ont su relever la tête sereinement. La nouvelle marque de fabrique d'une équipe soudée et déterminée. « Les Congolais ont parfaitement bien maîtrisé leur quart de finale. Ils ont été assez impressionnants. (...) Enfin, cet immense pays de football revient au plus haut niveau. C'est génial ». L'ancien sélectionneur Claude Le Roy n'a pas caché son enthousiasme, au stade

olympique d'Ébimpé vendredi, quelques minutes après le succès des Léopards contre la Guinée dans cette CAN 2024. Les Congolais sont de retour dans le dernier carré et leur parcours ne doit rien au hasard.

**UNE FORCE MENTALE ÉVIDENTE.** Jusqu'à ce face-à-face avec le Syli National, le Congo n'avait gagné aucun match dans le jeu dans cette CAN (trois nuls au premier tour, victoire aux tirs au but en huitièmes de finale). Vendredi, le capitaine Chancel Mbemba - auteur du premier but congolais - et ses coéquipiers ont fait étalage, une nouvelle fois, de leur capacité à rebondir. Comme contre la Zambie et le Maroc, ils ont concédé l'ouverture du score avant de réagir. « Ce n'est pas parce que vous prenez un but que vous ne gagnez pas », a fine-

ment observé Sébastien Desabre après la rencontre. « On a montré contre l'Égypte que mentalement, on est là, on est forts. Les garçons travaillent. Il y a une bonne cohésion. On a envie de tout donner et de ne pas avoir de regrets », a-t-il ajouté. Cette force mentale, cette disposition à ne pas céder à la panique et à rester concentrés sont encore apparus avec évidence sur la pelouse. La Guinée avait pris un bon départ avant de s'éteindre face à l'organisation et au plan de jeu congolais. « On savait que même si on prenait un but, on pouvait revenir », a confié le gardien Lionel Mpasasi. « On n'a jamais paniqué, on est resté dans ce qu'on devait faire. (...) On est forts mentalement et ça se ressent », a-t-il ajouté, en écho aux mots du sélectionneur. Voir les

Léopards atteindre les demi-finales de cette CAN n'était pas une évidence, tant la sélection était moribonde il y a un an et demi, au début des éliminatoires. C'était avant que Sébastien Desabre ne prenne les rênes de la sélection et en change l'état d'esprit. Jeudi, à la veille d'affronter la Guinée, le technicien français louait la « CAN du travail », où les équipes en lice après les huitièmes de finale se distinguaient par leurs progrès réalisés. Aujourd'hui, ce sont les mêmes efforts accomplis dans la tanière des Léopards qui portent leurs fruits. « Le coach nous a demandé de rester calme (à la mi-temps) et de continuer à faire ce qu'on sait faire. Et voilà, ça a payé. C'est un très grand coach », a applaudi Théo Bongonda, aux anges en voyant où en est la

RDC alors qu'«il y a un an, tout le monde se moquait de nous». « Le coach a réuni quelque chose de spécial en impliquant tout le monde. Tout le monde se bat pour aller le plus loin possible. (...) Depuis qu'il est arrivé, il nous pousse à nous battre en équipe », a glissé Joris Kayembe. Lionel Mpasasi est du même avis : « On a un groupe incroyable. Tout le monde peut faire la différence, tout le monde est concerné. Dans une compétition comme ça, c'est très important. On est à l'image de ce que demande le coach. Il a amené un cadre, une discipline et ça se ressent sur le terrain ». Le vainqueur du quart de finale Mali-Côte d'Ivoire retrouvera ce groupe unifié de Léopards en demi-finale. « Leurs adversaires auront du fil à retordre », prévient Claude Le Roy.

avec RFI ■

## Le Congo gagne quatre places chez Transparency

**L**e Congo a amélioré sa position dans le classement mondial de Transparency international. Le pays a gagné quatre places, à la suite de lutte menée contre la corruption notamment par l'Inspection Générale des Finances, IGF. En 2022, le pays avait occupé la 166ème position dans ce classement qui est une référence mondiale et qui réalise le monitoring de tous les actes de corruption en les documentant. Les cinq dernières années, le Congo a fourni des efforts pour sortir de la zone rouge en progressant constamment dans le classement. C'est parti de 2021 avec une position de 169ème place, le pays a gagné une place en 2022 en occupant la 166ème place. En 2023, c'est une forte progression de quatre places. Le pays occupe la 162ème position dans ce classement mondial. Mention spéciale à l'Inspection Générale des Finances qui n'a ménagé aucun effort

pour glaner ces quatre positions de haute lutte contre la corruption. Grâce à sa patrouille financière, et avec à sa tête un homme déterminé dans sa démarche dans la traque des gestionnaires indéliçats, à savoir, Jules Alingete Key, Inspecteur Général des Finances-Chef de Service, le pays récolte des résultats. Déjà, le pays lui doit beaucoup quand, par la bouche la plus autorisée du pays, celle du Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombe, il a appris que grâce à un audit mené par l'IGF, le Congo avait pu obtenir la revisitation d'un contrat avec un groupement d'entreprises chinoises Sicomines en faisant bénéficier au pays 7 milliards de \$US extra-budgétaires pour la construction d'infrastructures. Grâce à l'encadrement des recettes par l'IGF et l'impulsion donnée dans la lutte contre la corruption par le Président Tshisekedi, le budget du pays a atteint 16 milliards de \$US.

# Le calme est revenu, le PCR peut avancer



De g. à dr., le ministre du Commerce Extérieur Jean-Lucien Bussa Tongba, CODE ; le Vice-Premier Ministre de l'Économie, Vital Kamerhe Lwa Kanyiginyi Nkingi, A/A UNC ; le Haut Représentant de l'Autorité Morale Tony Kanku Shiku, AAAP ; le ministre de l'Industrie Julien Paluku Kahongya, A/B50. DR.

**I**l existe dans la vie des actions (ou des réactions) qui surprennent parfois. La veille, ils avaient pourtant bien millimétré l'annonce de la machine au point que la vague de protestation les a surpris tant et si bien que certains ont perdu la voix.

Qu'est-ce qui s'était donc passé ? Qui pourrait expliquer logiquement les réactions violentes et les injures entendues sur la toile, et dans les médias, au lendemain de l'annonce officielle, le 23 janvier dans la salle des banques Le Capitol à Kin Plaza Arjaan by Rotana, de la plate-forme PCR, Pacte pour un Congo Retrouvé ? Est-ce la peur panique, face à une telle puissance politique (101 Députés nationaux, 125 Députés provinciaux) outre des personnalités aussi fortes politiquement et ancrées sociologiquement, ou la détestation qu'ont certains de certains acteurs politiques majeurs ? Mais de quels acteurs majeurs ? Quatre noms à la tribune :

le Président de l'Action des Alliés et Union pour la Nation Congolaise, A/A UNC actuellement Vice-Premier Ministre en charge de l'Économie, Vital Kamerhe Lwa Kanyiginyi Nkingi ; le Haut Représentant de l'Autorité Morale (Autorité Morale, à savoir, le Président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo) Tony Kanku Shiku qui représente le Regroupement politique Alliance des Alliés Attachés au Peuple, AAAP ; deux ministres - de l'Industrie Julien Paluku Kahongya et du Commerce Extérieur, Jean-Lucien Bussa Tongba, coordonnateurs respectivement des Regroupements Alliance Bloc 50, A/B50 et Coalition des Démocrates, CODE.

#### CE N'EST PAS UNE RÉBELLION.

Dans le communiqué de presse lu et publié dans la salle, dès l'entame de l'événement du Capitol, il était clairement précisé que l'Accord Politique signé par les trois regroupements se fondait « sur les valeurs qu'incarne le Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo » et que cet accord poursuivait trois objectifs, à savoir : « apporter le soutien au Président de la République, Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi

Tshilombo ; affirmer l'appartenance à la majorité présidentielle de chaque partie à cet accord ; apporter le soutien et le renforcement à travers les élus respectifs de chaque Regroupement Politique de la majorité parlementaire durant la législature en cours ainsi que l'accompagnement du Gouvernement qui en résultera ».

Le communiqué précisait que « les parties prenantes à cet accord ont à cœur les priorités déclinées par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, lors de son discours d'investiture, le samedi 20 janvier 2024, au Stade des Martyrs de la Pentecôte, à savoir, plus d'emplois, plus de pouvoir d'achat, la sécurité du territoire national, la diversification de l'économie nationale, l'efficacité des services publics ».

Dans le communiqué, le Pacte pour un Congo Retrouvé faisait part de son esprit d'ouverture et disait accepter « l'adhésion d'autres Regroupements et Partis Politiques disposant des élus au sein des Assemblées délibérantes au niveau du pouvoir central national et/ou au niveau infra-étatique ». Outre cela, dans chacune de leurs prises de parole, rien ne pouvait laisser penser à une « rébellion contre la famille présidentielle ».

Dernier à prendre la parole ce jour-là, le Vice-Premier Ministre Vital Kamerhe Lwa Kanyiginyi Nkingi avait pu clairement préciser que ces regroupements étaient de l'Union Sacrée qui est une vision du Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. En quoi et donc pourquoi l'annonce publique de cet accord avait conduit à telle levée de boucliers ?

Julien Paluku Kahongya avait été le premier à briser la glace d'un silence qui avait pu être observé un moment au PCR. Il a balayé d'un revers de la main des propos du parti politique MLC, expliquant qu'au sein du PCR, il n'existait aucune rébellion. « La compréhension de l'opinion générale n'est pas celle que nous, nous avons. L'Union sacrée est une vision mise en place par le Président de la République, pour la refondation de l'État congolais, qui va emmener ce pays à pouvoir sortir de son isolement depuis 1960. Il faut des acteurs pour matérialiser cette vision (...). Le PCR est une organisation composée d'acteurs politiques qui réfléchissent par rapport aux défis que le Président de la République a énumérés au stade, lors de son investiture. Ces défis doivent être coulés sous forme de propositions concrètes. Nous n'avons pas attendu que le Pré-

sident de la République nous demande de nous organiser... C'est le moment de concevoir les systèmes de politiques publiques et de réformes, qui vont permettre effectivement à la RDC d'être sur l'orbite de l'émergence. Il n'est pas question d'une rébellion contre la famille politique, parce que nous-mêmes, faisons partie de ceux qui ont battu campagne pour le Chef de l'État ». Plus tard, Augustin Kabuya Tshilumba, le Secrétaire Général du parti présidentiel, l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social, UDPS, avait pu appeler au calme : « Nous sommes membres du Présidium et nous sortons d'une élection. Nous prônons la démocratie, ils sont libres d'avoir des ambitions, c'est normal. Nous ne pouvons pas empêcher les gens de se réunir. Le danger peut intervenir seulement quand les gens se réunissent pour comploter contre l'Union Sacrée. Or, dans leur réflexion, je ne vois pas ce qui peut m'inquiéter. Nous sommes des responsables politiques aussi. Nous aussi, nous venons de nous réunir ». Nul doute, le Président de la République avait pu appeler ses troupes au calme. La famille n'avait vraiment pas besoin d'un tel vacarme. Elle avait besoin d'idées pour faire avancer le pays.

D. DADEI ■

# Quand Tony Kanku Shiku entre en scène

**I**l y a un peu plus de sept mois, avant le 1er juin 2023, nul ne connaissait Tony Kanku Shiku. Or, Tony Kanku Shiku est celui qui, depuis les résultats des dernières élections législatives, fait courir la scène politique congolaise. En faisant élire 32 députés, son Regroupement Politique, Alliance des Acteurs Attachés au Peuple, AAAP, devient l'un des piliers de la gouvernance Tshisekedi pour les cinq ans qui viennent.

La scène politique congolaise a enregistré le jeudi 1er juin 2023 un nouveau mouvement engagé dans la campagne présidentielle auprès de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo : AAAP, l'Alliance des Acteurs Attachés au Peuple. Tout le monde découvre aujourd'hui l'AAAP, un regroupement composé de 62 partis politiques et son leader charismatique, Tony Kanku Shiku. L'AAAP a fait élire 32 députés dans la nouvelle assemblée nationale.

Tony Kanku Shiku n'est-il qu'une étoile filante qui passe dans le ciel congolais pour disparaître rapidement ? Les cieux politiques sont encombrés de ces figures éphémères, qui disparaissent aussi vite qu'elles ont surgi, parce qu'elles n'ont pas ni épaisseur politique, ni programme, ni capacité organisationnelle. Ce ne sera pas le cas de Tony Kanku Shiku dont on sait qu'il sera appelé à jouer un rôle essentiel au cœur du dispositif tshisekédien pour deux raisons :

■ 1. L'UDPS, le parti de Félix Tshisekedi, est arrivé en tête des législatives avec 69 sièges sur les 477 attribués, mais il ne réunit pas à lui seul une majorité absolue. Tshisekedi sait qu'il peut compter sur le parti de Vital Kamerhe, l'Action des Alliés et Union pour la Nation Congolaise, A/A-UNC, et sur celui de Jean-Pierre Bemba Gombo, le Mouvement de Libération du Congo, MLC. Mais il doit encore négocier avec d'autres mouvements pour dégager une majorité à l'Assemblée.

■ 2. À côté de ses appuis traditionnels, le Président de la République a besoin d'ouvrir sa majorité à des figures qui symbolisent le renouvellement de la scène politique congolaise.

Tony Kanku Shiku, qui est le Haut Représentant de l'Autorité Morale au Regroupement AAAP, est, incontestablement, l'une de ces figures. Il ne vient pas seul, déclarant, le 1er juin 2023, lors du lancement de son mouvement : « L'AAAP est un Regroupement politique qui compte aujourd'hui 62 partis politiques, avec plusieurs réseaux d'associations et organisations de la société civile et de hautes personnalités politiques ».

## ÉPANOUISSEMENT DÉMOCRATIQUE.

L'une des raisons qui ont poussé Tony Kanku Shiku à soutenir Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo est la volonté du Haut Représentant de l'Autorité Morale de participer à l'épanouissement démocratique du pays. Il a déclaré : « S'étant rendu compte que le Chef de l'État a la volonté manifeste et l'engagement irréversible d'organiser cette année 2023, des élections démocratiques, transparentes, libres et apaisées, les membres du Regroupement politique dénommé l'Alliance des Acteurs Attachés au Peuple, AAAP, ont décidé de se mettre ensemble et de se mobiliser en vue d'atteindre l'objectif primordial qu'ils se sont fixé : donner un deuxième mandat au Président de la République Félix Tshisekedi ».

Pour Tony Kanku Shiku, la reconstruction du Congo passe par un retour au civisme, notamment par l'exercice du droit de vote. Pour cela, il faut que les élections aient lieu aux dates prévues. Trop souvent, en Afrique, elles sont reportées ou annulées par ceux qui veulent se maintenir au pouvoir et installer une forme de pouvoir perpétuel au détriment d'une alternance démocratique.

Alors que Joseph Kabila est au pouvoir, on se souvient que l'élection présidentielle de 2016 sera d'abord repoussée en juillet 2017, puis en décembre 2017, puis au premier semestre 2019, pour finalement avoir lieu le 30 décembre 2018. Le 10 janvier 2019, Félix Tshisekedi est proclamé Président du Congo, il prête serment le 24 janvier 2019. Affranchi de la tutelle de Kabila en décembre 2020, il réaffirme sa volonté de voir les élections se dérouler aux dates prévues sur



L'homme qui monte dans la gouvernance de Félix-Antoine Tshisekedi, Tony Kanku Shiku. DR.

l'ensemble du territoire. Le message est reçu à 100 % par Tony Kanku Shiku qui fera en sorte que son Regroupement Politique, AAAP, soit présent dans les 500 circonscriptions électorales du pays. Lorsqu'on regarde les partis politiques qui se créent, très peu sont dirigés par des figures charismatiques. Ils n'ont ni l'envergure nécessaire, ni les moyens, ni l'ancrage et le réseau des soutiens pour être présents sur l'ensemble du territoire. Tony Kanku Shiku coche toutes les cases pour s'affirmer sur la scène politique congolaise. Le fait de présenter un candidat dans chacune des 500 circonscriptions du pays, avec l'objectif d'avoir des députés AAAP sur l'ensemble du territoire national lui donne une dimension politique reconnue par les Congolais. Selon un sondage Le Peuple d'Abord, Tony Kanku Shiku est l'une des personnalités politiques les plus en vue et son AAAP est en tête du Top 10 des Partis et Regroupements politiques.

Tony Kanku Shiku avance en politique avec deux certitudes :

1. Félix Tshisekedi sera dans l'impossibilité de gouverner le pays s'il ne dispose pas de la majorité à l'Assemblée nationale. Il faut donc lui donner cette majorité qui lui permettra de gouverner sereinement ;  
2. Il est impossible de gouverner sereinement un pays sans une conquête démocratique du pouvoir. On retrouve sur ce dernier point la philosophie politique d'Étienne Tshisekedi, toujours opposé à la prise du pouvoir par les armes. L'avenir du Congo passe par l'épanouissement de la démocratie. Tony Kanku Shiku veut répondre, avec le Regroupement Politique Alliance des Acteurs Attachés au Peuple et les 32

députés qu'il a fait élire, aux attentes des populations congolaises qui sont avides de démocratie. Avant l'élection présidentielle du 20 décembre 2023, Tony Kanku Shiku, au nom de son Regroupement, a affirmé son soutien aux valeurs républicaines de démocratie et de l'État de droit.

## EST-CE UN PROJET DE SOCIÉTÉ ?

La vie politique est faite, pour la conquête du pouvoir, d'alliances éphémères qui se font et se défont au gré des circonstances. Opposant historique à Mobutu et aux Kabila, Étienne Tshisekedi est l'un des rares opposants à n'avoir jamais pactisé avec le pouvoir, ni à avoir accepté de nouer des alliances de pure circonstance. Si la plate-forme politique AAAP est venue au soutien du Président sortant, candidat à sa réélection, ce n'est pas pour se dissoudre dans le jeu stérile des alliances éphémères, mais bien pour défendre le bilan du premier mandat de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo et un projet de société. Ce projet de société a été décliné par Félix Tshisekedi, qui, lors de son allocution d'investiture pour un second mandat, le 20 janvier 2023, a défini les cinq priorités du second quinquennat :

■ 1. créer plus d'emplois ;  
■ 2. protéger le pouvoir d'achat ;  
■ 3. assurer la sécurité ;  
■ 4. poursuivre la diversification de l'économie ;  
■ 5. garantir plus d'accès aux services de base et renforcer l'efficacité des services publics.

Pour expliquer leur soutien au projet de société que porte Félix Tshisekedi, Tony Kanku Shiku et les membres dirigeants de sa plateforme se réfèrent au bilan économique du président : surendettement modéré ; confiance renouvelée du FMI ; relance de l'écono-

mie avec une croissance prometteuse.

Beaucoup reste à faire pour changer les conditions de vie des Congolais et améliorer la sécurité sur l'ensemble du territoire. Rien ne peut être fait sans une majorité stable. Élu en 2019 dans des conditions particulières, figure de pouvoir sous-estimée jusqu'à son émancipation politique en décembre 2020, Félix Tshisekedi s'est affirmé comme un président capable de bâtir un Congo nouveau. S'il peut compter sur des alliés qui l'ont accompagné lors de son premier mandat, comme Kamhere et Bemba, il cherche aussi à s'appuyer sur des figures nouvelles, comme Tony Kanku Shiku, qui apporte le soutien des 32 députés du Regroupement AAAP. Ce Regroupement politique est devenu, en seulement six mois d'existence, une force politique émergente, qui figure parmi les cinq premières forces politiques du pays, confirmant ainsi sa puissance, son influence et le rôle que Tony Kanku Shiku veut jouer en tant qu'acteur majeur de la scène politique nationale. Tony Kanku Shiku, s'inscrivant dans la vision prospective du Chef de l'État, veut accélérer l'évolution politique et sociale du Congo pour aller vers plus de démocratie et une croissance plus inclusive.

Pour Gauthier Kadima, membre de l'AAAP, le succès électoral de ce regroupement repose sur la capacité de Tony Kanku Shiku à intégrer la vision du Chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi. « Tony Kanku a su transmettre cette vision avec brio, unifiant ainsi les membres du regroupement autour des objectifs nationaux fixés par le Chef de l'État ». Puis : « Tony Kanku, en tant que leader inspirant, a su guider notre regroupement vers une position d'influence et de responsabilité dans la scène politique nationale ». Leader charismatique, Tony Kanku Shiku dans sa démarche politique, a toujours voulu transcender les clivages et unir la population autour d'une vision commune. Mais, pour Tony Kanku Shiku, construire une majorité stable, ce n'est pas tomber dans l'impasse d'un gouvernement d'union nationale. Il doit exister une majorité qui gouverne et une opposition qui s'oppose dans un

cadre démocratique et le respect des institutions. C'est ce que propose Félix Tshisekedi.

## UN DIALOGUE CONSTRUCTIF.

Comment garantir la cohésion sociale et l'unité nationale ? L'une des réponses est de respecter les positions en leur donnant les moyens constitutionnels de s'exprimer au parlement. Dans son allocution d'investiture, Félix Tshisekedi s'est adressé à ces termes à l'opposition : « je saisis (...) cette occasion pour accomplir mon devoir républicain, celui de saluer mes adversaires qui ont participé à l'élection présidentielle du 20 décembre 2023. (...) Vous êtes donc, Mesdames et Messieurs, une composante consubstantielle à l'événement de ce jour et vous avez, à juste titre, votre place dans la gouvernance de notre pays. En ma qualité de garant de la cohésion nationale, j'y veillerai ; au même titre que j'exhorterai au Parlement d'assurer l'effectivité du rôle de Porte-parole de l'Opposition, que cette dernière voudra bien désigner, conformément à la Constitution ». Moïse Katumbi Chapwe, Martin Fayulu Madidi, Denis Mukwege (Prix Nobel de la paix) sont des adversaires respectables et des opposants qui auront à s'exprimer comme forces de propositions. Aujourd'hui, l'UDPS de Félix Tshisekedi est en bien meilleure position que dans les années 2019-2020, ce qui lui confère une responsabilité face à l'Histoire en accélérant l'évolution de la scène politique congolaise. Tony Kanku Shiku voudra participer à cette évolution en militant pour le plein épanouissement d'une démocratie qui respecte les oppositions. Félix Tshisekedi n'a-t-il pas déclaré : « Je suis réélu Président de tous les Congolais » ? A n'en pas douter, Tony Kanku Shiku veut une présidence pour tous les Congolais sur l'ensemble du territoire.

**CHRISTIAN GAMBOTTI** ■  
Agrégé de l'Université,  
Président du Think Tank  
Afrique & Partage,  
Président du CERAD,  
Centre d'Études et de  
Recherches sur l'Afrique  
de Demain, Directeur  
Général de l'Université  
de l'Atlantique, Abidjan,  
Chroniqueur,  
essayiste, politologue.  
cg@afriquepartage.org

# Validé et reconnu

## Jamais le Congo n'avait reçu autant de délégations étrangères ces vingt dernières années

**I**l n'y a pas de débat. Il n'y a plus de débat. Le Congo n'avait jamais accueilli autant de délégations étrangères ces vingt ou trente dernières années voire depuis Mobutu. Une vingtaine de Chefs d'État étrangers en exercices ou honoraires, des délégations étrangères de haut niveau dans le pays, à Kinshasa, le 20 janvier 2024, dont en tête celle des États-Unis d'Amérique conduite par Scott Nathan, le Directeur Général de la Société de financement international des États-Unis, DFC, formée de trois membres. Un message qui en dit long quoiqu'en pensent les opposants qui voient, du coup, leur récit voler en éclats.

Dans un communiqué publié le 19 janvier, le Prix Nobel de la Paix 2018, Dr Denis Mukwege «déplore l'indifférence et la complaisance sidérante de la diplomatie internationale dont les valeurs fondamentales telles que la démocratie, l'État de droit et les droits humains sont affaiblies et décrédibilisées par le recours trop fréquent à la politique du « double standard ». Ce qui est inacceptable à travers le monde ne peut continuer à prendre le visage du possible en RDC !». Qu'elles aient tenu à assister physiquement et personnellement samedi 20 janvier 2024 à la cérémonie d'investiture du Président congolais Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo est signe de grande considération pour le Congo, pour le président congolais, pour le processus électoral



Le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo prêtant serment devant la Cour Constitutionnelle avant de prendre ses fonctions. DR.

contesté certes par des opposants, pour les résultats auxquels ce processus a donné lieu.

S'il faut citer les deux dernières cérémonies de prestation de serment, celle de Joseph Kabila Kabange de mardi 20 décembre 2011 n'avait vu arriver qu'un seul Chef d'État étranger, le président zimbabwéen Robert Mugabe.

Quant à celle pourtant historique, intervenue huit ans plus tard, le jeudi 24 janvier 2019 marquant la première alternance démocratique pacifique dans le pays après dix-huit ans de règne de Joseph Kabila, elle avait accueilli un seul Chef d'État étranger, l'ancien président kenyan Uhuru Kenyatta venu à Kinshasa certainement pour avoir été le parrain du projet

politique qui porta Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo au pouvoir, à savoir, le CACH, Cap pour le Changement, créé le 23 novembre 2018 à Nairobi, au Kenya, à la veille de la campagne électorale.

### PAS UNE GOUTTE D'EAU DÉVERSÉE SUR LA VILLE.

En décembre 2011, l'Union Européenne avait pris acte de l'investiture de Joseph Kabila à la présidence de la République en menaçant de «réévaluer» son «soutien» au pays si des progrès n'étaient pas réalisés dans le dépouillement des votes aux Législatives. Les États-Unis s'étaient dits « profondément déçus » de la validation des résultats par la Cour Suprême de Justice, qui n'avait pas « complètement évalué les nombreux

rapports faisant état d'irrégularités », avait déclaré dans un communiqué la Secrétaire d'État américaine, la Démocrate Hillary Clinton. En dénonçant un scrutin mal géré et «manquant de transparence», suggérant « une révision du processus électoral », Hillary Clinton dé tournait le monde du Congo. Le ministre belge des Affaires étrangères Didier Reynders allait ainsi regretter l'absence d'un « examen plus approfondi, critique et indépendant des résultats » de ces scrutins par la Cour Suprême de Justice, en renonçant en voie de conséquence, à se rendre à Kinshasa pour la prestation de serment.

Rien de tel en 2024. Samedi 20 janvier 2024, il faut souligner la présence de ces Chefs d'État

étrangers - au total dix-huit en exercice - et des hauts délégués des pays voisins. Les pays voisins ? Le Zambien Hakainde Hichilema, le Burundais Evariste Ndayishimiye, l'Angolais João Manuel Gonçalves Lourenço, le Brazza-Congolais, Denis Sassou Nguesso, le Kenyan William Samoei Ruto, le Gabonais Brice Oligui Nguema. Signe de considération mais surtout d'amitié et de bon voisinage. Outre - et c'est nouveau - des pays dont les Dirigeants n'avaient jamais visité notre pays.

Il faut aussi souligner la présence de tous les poids lourds de la sous-région et du Continent : le Soudanais Matamela Cyril Ramaphosa, le Sénégalais Macky Sall, le Ghanaïen, Nana Akufo-Addo,

etc. Mais, en l'espace, un autre mot ne tomberait pas si bien. Quand il s'agit d'un Président dont l'avènement au pouvoir, il y a cinq ans, avait donné à divers commentateurs, allant jusqu'à faire dire à Jean-Yves Le Drian, le ministre français des Affaires étrangères qu'il s'était agi d'«une espèce de compromis à l'africaine», cela donne une toute autre dimension à la grandiose cérémonie du 20 janvier 2024.

Oublierait-on un détail ? L'arrivée au stade du Président de la République debout dans son véhicule militaire de commandement accompagné d'une escorte de motards et d'une escorte de cavalerie, qu'en dire ? Quid de ces populations amassées tout au long de sa trajectoire réagissant

de manière si spontanée ? N'est-ce pas signe d'ancrage ? Quand est-ce que les Congolais avaient vu un Président de la République de ce pays se rendant à une cérémonie solennelle debout dans son véhicule ? Voilà qui témoigne d'une popularité dans la Capitale et dans le pays quand le Stade des Martyrs avec ses 120.000 places était rempli de monde mais cela montre la confiance placée en ses compatriotes, comme dans le système de sécurité mis en place quand on rappelle les menaces qui pèsent sur le pays, et sur la ville. Journée bénie. Alors que le pays est en pleine saison de pluies, aucune goutte de pluie ne s'est déversée sur la ville ; le soleil a brillé dès le matin jusqu'au soir !

T. MATOTU

# Dans Masimanimba, la Société Civile vent debout

## La population croit à un complot d'effacement politique de la contrée concocté par des ennemis

**O**ui, il y a eu chaos électoral dans la circonscription de Masimanimba. Dans ce premier territoire de la province du Kwilu qui accueille passants en déboulant de Kinshasa ou de la province du Kwango, des candidats aux Législatives ont été surpris la main dans le sac. La population de Masimanimba connaît ces personnes. À l'heure des réseaux sociaux, rien ne se cache plus...

Du matériel sensible de la Commission Électorale Nationale Indépendante, CÉNI, a été trouvé entre leurs mains ou celles de leurs proches. La question que la Société Civile de Masimanimba se pose désormais est celle de savoir comment ces candidats ont pu accéder à ce matériel, propriété de la Commission Électorale Nationale Indépendante ?

Qui a pu mettre ce matériel à la disposition de ces candidats ou de leurs proches en dehors de la CÉNI elle-même ? Puis, pourquoi la Commission Électorale Nationale Indépendante n'a pas su communiquer ou ne communique pas sur cette question précisément ? Par exemple, qu'a-t-elle dit à propos de ses agents et, principalement, du chef d'antenne de la CÉNI de la circonscription électorale de Masimanimba qui aurait disparu du territoire pour trouver refuge à Kinshasa ?

Autre question que la Société civile de Masimanimba se pose. Elle est en lien avec la date du 28 avril 2024 annoncée par la Commission Électorale Nationale Indépendante comme celle de la tenue des élections dans la circonscription de Masimanimba après l'annulation des scrutins du 20 décembre 2023. En clair, bien plus tard que les élections des



Samedi 3 février 2024, après la marche pacifique, la Société Civile de Masimanimba par Emmanuel Nakahosa Kasamba donne lecture du mémo adressé au Président de la Commission Électorale Nationale Indépendante, Denis Kadima Kazadi. DR.

Sénateurs, celles des Bureaux des Assemblées provinciales et celles des Gouverneurs des provinces.

### VICTIME D'UN COMLOT D'EFFACEMENT ?

Pourquoi, la Commission Électorale Nationale Indépendante a-t-elle décidé de programmer ces élections à cette date du 28 avril, soit, après les élections des Sénateurs et des Gouverneurs des provinces ? La circonscription de Masimanimba est-elle victime d'un complot d'effacement politique concocté par des adversaires politiques ?

Samedi 3 février 2024, vent debout, des membres de la Société Civile de Masimanimba - disant représenter la Notabilité de Masimanimba, la Jeunesse de Masimanimba, le Réseau des femmes, le Réseau des Droits de l'Homme, les Confessions religieuses, le Cadre de Concertation des filles et fils de Masimanimba regroupés dans la Société Civile Congolaise - ont organisé à travers la cité une «marche pacifique» autorisée par les autorités territoriales. Une marche qui les

a conduits jusqu'au bureau de l'administration du territoire où les manifestants, devant les membres du Conseil de sécurité du territoire et devant les médias, ont donné lecture de leur mémo à l'Administrateur du territoire, Hardy Kanguma en lui remettant le texte. Mémo adressé au président de la Commission Électorale Nationale Indépendante, Denis Kadima Kazadi. Dans ce texte, la Société civile de Masimanimba insisté pour que le Conseil de sécurité du territoire fasse parvenir ce mémo aussi vite que possible aux autorités nationales à Kinshasa.

On y lit notamment : « Nous, forces vives du Territoire de Masimanimba, province du Kwilu, félicitons le Président de la République, Chef de l'État pour sa réélection à la Magistrature Suprême. Depuis la nuit des temps, force est de reconnaître qu'aucun candidat n'a déjà obtenu plus de 70% des suffrages universels. La population de Masimanimba lui réitère son soutien à sa personne et prend l'engagement de l'accompagner à la réussite de

son second quinquennat. Remercions la CÉNI pour avoir publié le calendrier des scrutins de Masimanimba et de Yakoma. Demandons à Monsieur le Président de la CÉNI de revoir son calendrier afin que celui-ci, pour Masimanimba, se tienne avant l'élection des Sénateurs, des Gouverneurs, des Membres du Bureau de l'Assemblée provinciale spécialement pour le Kwilu ». « Il est inacceptable, poursuit le mémo lu par le porte-parole de la Société Civile de Masimanimba, Emmanuel Nakahosa Kasamba, qu'on puisse priver la population de Masimanimba d'élire le Gouverneur de sa province, les Sénateurs et les membres du Bureau de l'Assemblée provinciale quand bien même ces élections sont au suffrage universel indirect. Donc, nos Députés élus ne peuvent pas être privés de ce droit. Étant donné que Masimanimba seul dispose de huit sièges (à l'Assemblée provinciale du Kwilu), ces huit voix vont fortement impacter dans l'élection du Gouverneur, des Sénateurs et des Membres du Bureau

de l'Assemblée provinciale. Comment Masimanimba serait dirigé par un Gouverneur que ses députés n'ont pas élu ? Comment le territoire serait représenté au niveau national, provincial par des Sénateurs non élus par ses Députés ? Mais aussi les Candidats Sénateurs de Masimanimba doivent obtenir les voix des leurs. Nous soulignons que l'élection au niveau provincial est rotative. Cette fois, c'est le quota de Masimanimba qui doit présenter un Candidat Gouverneur qui, en principe, devrait compter sur les huit voix de ses frères de Masimanimba ».

### LA DATE DE LA TENUE DES SCRUTINS.

Puis : « Voilà pourquoi nous demandons au Président de la CÉNI de revoir le calendrier afin que cette élection (des gouverneurs, des Sénateurs et des Membres du Bureau de l'Assemblée provinciale, ndlr) ait lieu après la publication des résultats des élections nationales et provinciales de Masimanimba. La province du Kwilu pourra alors organi-

ser son élection ». Outre cela, la Société Civile de Masimanimba réclame « le départ sans conditions de tous les membres de la CÉNI de l'antenne de Masimanimba qui ont travaillé en complicité avec quelques candidats aux activités de bourrage d'urnes, de violence et de détention des DEV. Et surtout que les DEV sont la propriété exclusive de la CÉNI, comment ces DEV ont pu être retrouvés entre les mains des candidats ou des individus ? C'est signe que les responsables de cette fraude ont opéré en intelligence avec les responsables de la CÉNI. Pour éviter que les mêmes causes produisent les mêmes effets, la Société Civile de Masimanimba demande le départ définitif et sans conditions de ces agents de la CÉNI avant l'organisation des élections à Masimanimba afin que d'autres responsables viennent gérer ces opérations avec transparence. La population de Masimanimba ne veut plus l'importation des gens qui viennent de Kinshasa, Kikwit ou autres villes pendant qu'il y a la main d'œuvre locale. Que

les politiciens cessent de recommander leurs personnes qui quittent différentes villes pour venir travailler à Masimanimba en complicité avec la CÉNI ». Il faut rappeler que la circonscription électorale de Masimanimba a été le théâtre d'une fraude électorale massive documentée, débutée au moins depuis le début des opérations d'identification et d'enrôlement des électeurs lorsque des autobus entiers déboulaient de Kinshasa avec des centaines d'électeurs inconscients dans la circonscription ne parlant pas la langue du coin et se faisant enrôler dans des habitations privées. Ces opérations de fraudes électorales furent dénoncées avec force par la population. Des scènes qui se sont reproduites lors des scrutins proprement dits débutés le 20 décembre 2023. Des opérations de vandalisme et de fraude électorale massive eurent lieu et furent dénoncées par la population brandissant, par ces temps des réseaux sociaux, des preuves matérielles irréfutables.

D. DADEI ■

# Peut-on être au cœur de la dénonciation de la fraude et tenter de se déshonorer ?

## Jamais les Diables ne sauraient entraîner les Saints en Enfer

**E**st-il possible d'être au cœur de la dénonciation systématique du vandalisme et de la fraude électorale dans sa circonscription brandissant, par ces temps des réseaux sociaux, des preuves matérielles irréfutables reçues au sein des populations elles-mêmes et cela depuis l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs quand des populations locales dénonçaient preuves à l'appui des mouvements de véhicules déboulant de Kinshasa avec des centaines d'électeurs inconnus dans la circonscription ne parlant pas la langue du coin et se faisant enrôler dans des habitations privées, jusqu'au jour/des jours des scrutins proprement dits et, en même temps, être en mesure de se rendre soi-même coupable des faits aussi détestables que condamnables? Au fond, en me jetant aussi impunément de l'opprobre, la CÉNI n'évoque-t-elle pas sa propre turpitude consistant à faire un dénonciateur une victime ?

**L'HONNEUR ET LA CONSIDÉRATION.**  
Quelle personne raisonnable dans le monde pourrait soutenir une telle thèse d'un dénonciateur condamné ? Même si d'aventure cela peut exister, pourrait-on dignement porter d'aussi graves accusations qui mettent en danger l'honneur et la considération d'un homme en l'absence d'un seul fait qui prouve cela et donc sans le moindre début de preuve



La fraude électorale en Une du Soft International, n°1567, daté mercredi 1er mars 2023.

sans être un criminel? Moi, Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba accusé par la Commission Électorale nationale Indépendante de «fraude, corruption, vandalisme de matériel électoral, incitation à la violence et détention illégale des DEV», d'où ceci pourrait sortir ? Si les DEV, les Dispositifs Électroniques de vote, qu'on imagine être des «Machines à voter» que j'aurais détenus, qui les aurait trouvés entre mes mains, où et quand ? Quel véhicule qui m'appartiendrait (ou qui ne m'appartiendrait pas) qui aurait transporté des machines à voter et qui aurait passé une nuit à mon domicile en m'en servant avec le concours des agents de la CÉNI (Quel jour ? Quels agents

? Quel domicile, moi qui avais en permanence en ma compagnie des policiers et une équipe de campagne identifiée ?) En l'espèce, existe-t-il des procès-verbaux de mon arrestation ou de mon interpellation ? Aurais-je (quand ? où ? comment ? devant qui ?) incité qui à la violence contre un seul fonctionnaire de la CÉNI ou un agent de l'ordre moi qui avais voté si paisiblement le 20 décembre, jour légal du vote, dans le centre de Saka ? La fameuse commission CÉNI qui m'a invalidé n'avait-elle pas vu mes photos et mes vidéos prises le jour du vote ? Pouvais-je logiquement disposer de DEV et se rendre en même temps dans un centre de vote pour voter ? Existait-il le moindre début

de preuve à cette grave accusation ? La politique est-elle à ce point devenue une blague pour faire rire les vaches ? Revenons à la première question de ce texte : est-il possible d'être au cœur de la dénonciation systématique du vandalisme et de la fraude électorale dans sa circonscription brandissant, par ces temps des réseaux sociaux, des preuves matérielles irréfutables reçues au sein des populations elles-mêmes et cela depuis l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs quand des populations locales dénonçaient preuves à l'appui des mouvements de véhicules entiers déboulant de Kinshasa avec des centaines d'électeurs inconnus dans la circonscription ne

parlant pas la langue du coin et se faisant enrôler dans des habitations privées, jusqu'au jour/des jours des scrutins proprement dits et, en même temps, être en mesure de se rendre soi-même coupable des faits aussi détestables que condamnables? Qui ne sait à Masi-manimba, dans le pays, dans le monde combien de pages ce journal Le Soft International a consacrées à la dénonciation de la fraude électorale ou les semaines que RadioTéléAction a consacrées à cette campagne en se basant parfois sur mes propres déclarations publiques ou mes conférences de presse? Combien de fois notre parti, le Parti pour l'Action, n'a pas écrit et dénoncé auprès de la CÉNI ces

pratiques massivement observées dans la circonscription ? Les Diables - même s'il y en a plein - peuvent-ils entraîner les Saints en Enfer ? Et par quel miracle ? Nul ne saurait laisser passer une opération qui vise à souiller l'honneur et la considération d'un homme. Quelle honte au fait que ma circonscription ait été aussi souillée par des actes aussi répréhensibles commis par des personnalités publiques et qu'elle soit l'une des deux circonscriptions du pays à voir ses résultats législatifs annulés?

### JUSTICE EXISTE AU CONGO.

Comment des esprits avisés ne sauraient s'interroger si un homme peut penser recourir à du tripotage pour gagner des voix quand il a amené la première banque commerciale du pays dans sa contrée, à Masi-manimba, à Kikwit, à Bandundu Ville, en vue d'aider sa communauté en mettant fin à « Maboko Banque » et dont la population lui est reconnaissante? Quand cette personne a lancé un programme de forages sur au moins trois secteurs sur les dix que compte le territoire, qu'elle a ouvert un chantier d'électrification solaire sur une dizaine de centres et villages, qu'elle a distribué à la population des milliers de tôles et de sacs de ciment pour aider celle-ci à sortir du primitivisme et dont elle lui est reconnaissante, cette personne peut-elle se douter logiquement de son électorat et recourir à des fabrications de PV? À la suite du Haut Représentant de l'Autorité Morale du

Regroupement Politique AAAP qui écrit sur son compte X (Twitter @Tonykan-kuShiku7), je jure avec Dieu que « nul ne nous volera jamais notre victoire et nous nous battons contre vents et marées partout où la loi nous autorise ». En clair, dès lundi 8 janvier, je vais attaquer cette décision de la Commission Électorale nationale Indépendante devant les cours et tribunaux et devant la Cour Constitutionnelle en recrutant grâce à Dieu, les meilleurs avocats du pays afin que la justice dise la justice. Une histoire qui me rappelle celle survenue en 2006, au premier cycle électoral dans notre pays lorsqu'un Patriarche pour qui je n'avais à l'époque que du respect, avait osé déposer une plainte à la Cour Suprême contre mon élection comme Député Indépendant invoquant que j'aurais mis en pleine journée et alors que les scrutins avaient déjà partout commencé et à la demande de l'abbé Apollinaire Malu-Malu Muholangu, le président de la CÉNI de l'époque, un véhicule à la disposition de l'antenne locale et sous son seul contrôle pour l'aider à faire partir vers un centre de vote du matériel de vote et que les hauts juges n'avaient pas estimé devoir ouvrir le dossier, le classant sans suite sans même me faire venir à la barre. Ce fut signé que la justice existe au Congo et je reste convaincu que ce qu'il s'est passé il y a treize ans à la Cour Suprême va se reproduire à la Cour Constitutionnelle. J'attends que la CÉNI vienne nous démontrer le contraire.

**KKMTRY**

# Conscience politique ou conscience ethnique?

Ils se disent avoir remporté les élections générales du 20 décembre 2023 en expliquant « leur éclatante victoire » par le fait qu'ils seraient exceptionnellement dotés de la conscience politique et de la discipline politique qui feraient cruellement défaut aux ressortissants de

beaucoup d'autres communautés ethniques du pays ! Est-ce vraiment la conscience politique ou plutôt la conscience ethnique et la discipline politique ou plutôt la discipline ethnique qui seraient à la base de leur succès électoral exceptionnel ?

par Musene Santini Be-Lasayon

**L**es ressortissants de certaines communautés particulières congolaises d'appartenance, et non les partisans de certains partis et regroupements politiques congolais, se bombent le torse !

Ils se disent, en effet, avoir remporté les élections générales du 20 décembre 2023 ! Ils expliquent « leur éclatante victoire » par le fait qu'ils seraient exceptionnellement dotés de la conscience politique et de la discipline politique qui feraient cruellement défaut aux ressortissants de beaucoup d'autres communautés ethniques du pays ! Est-ce vraiment la conscience politique ou plutôt la conscience ethnique et la discipline politique ou plutôt la discipline ethnique qui seraient à la base de leur succès électoral exceptionnel ?

Les ressortissants de certaines communautés particulières congolaises croient avoir marqué et gagné, de la manière la plus éclatante qui soit, les élections générales du 20 décembre 2023 !

Car, elles ont notamment remporté le plus grand nombre de sièges de députés nationaux et provinciaux à travers le pays et particulièrement dans la Ville-Province de Kinshasa. Leurs intellectuels organiques expliquent cet exploit électoral exceptionnel par la « conscience politique » et la « discipline de vote » qui caractériseraient les ressortissants de ces communautés exceptionnelles.

Ces deux facteurs ou qualités de succès électoral feraient cruellement défaut aux membres de toutes les autres communautés du pays. Ceux-ci, étant politiquement non organisés, non conscients et non disciplinés, n'auraient rien compris des objectifs concrets et précis des enjeux électoraux.

Ils n'auraient pas compris, dans le fond, pourquoi ils devaient voter et pour qui ils devaient voter. C'est ainsi qu'ils auraient éparpillé et gaspillé leurs votes en les donnant à une multitude de candidats qui ne seraient généralement pas issus de leurs communautés d'origine. Alors que les ressortissants des communautés politiquement organisées, conscientes et disciplinées ont essentiellement ou carrément privilégié les candidats pro-

venant de leurs propres communautés d'appartenance. L'un des intellectuels organiques de ces communautés politiquement avisées écrit, noir sur blanc, et sans aucune gêne, dans l'un des groupes WhatsApp les plus influents et les plus suivis du pays, ce qui suit : « Si nous prenons l'exemple de Kinshasa, dans leur large majorité, les gens du Kasai savent pourquoi ils votent.

Ils élisent Fatshi, ensuite lui donnent un député dans leur circonscription et privilégient les leurs dans la mesure du possible, en concentrant leurs votes sur eux. Alors que les Bakongo et les Bandundois, plus nombreux que les gens du Kasai, on ne sait même pas s'ils comprennent pourquoi ils votent. Ils suivent l'argent, les tricots, pagnes et foulards et éparpillent leurs voix sur des multitudes des candidats ».

**U**n peu plus loin, il ajoute : « Ce n'est pas de la tricherie ni de

l'hégémonisme, non ; c'est une discipline politique. Nous sentons cette conscience politique dans nos familles. Même des jeunes gens sortant de l'adolescence savent pourquoi ils votent. Vous pouvez leur offrir des pagnes et des costumes comme vous voulez, ils voteront Fatshi et un député de son obéissance, même s'ils ne l'ont jamais vu... Il faut avoir une grande conscience politique pour réussir un tel exploit ».

Cependant, cet exploit électoral exceptionnel est-il vraiment dû à la conscience politique des ressortissants de ces communautés gagnantes ou plutôt à leur conscience ethnique qui serait plus développée et plus entraînée que celle des ressortissants des communautés perdantes ?

En effet, une grande confusion semble régner, dans l'esprit de beaucoup de citoyens congolais, à propos du sens intrinsèque et profond de ces expressions de conscience politique et de conscience ethnique. Ce qui nous pousse à tenter de les analyser en vue de les expliquer.

La conscience politique, c'est la perception que chaque citoyen a de l'existence et de

la façon dont il doit se comporter pour la bonne marche, la sauvegarde, la survie et la victoire de son parti politique et, finalement, pour le développement de son pays dans tous les aspects de sa vie.

La conscience politique s'acquiert par l'éducation politique, particulièrement dans les partis politiques, par le biais des intellectuels organiques du parti. Elle tient d'abord à l'idéologie politique qui sous-tend la perception de la conduite des affaires de l'État et de l'action de tout parti aspirant au pouvoir d'État.

Il s'agit, par exemple, des idéologies politiques telles que le libéralisme, le socialisme, le communisme, le conservatisme, le fascisme et le totalitarisme qui guident, chacun, un parti politique donné.

La conscience politique a également trait à la discipline politique, à l'idéal politique et aux moyens par lesquels un parti politique peut soit atteindre cet idéal, soit le maintenir, etc.

Elle est ouverte et inclusive. Elle appelle au rassemblement ou à l'unité de tous les partisans d'un parti politique, ressortissants de toutes les ethnies, de toutes les entités linguistiques et de toutes les provinces du pays, autour de l'idéologie politique à laquelle ils ont tous adhéré pour diriger celui-ci et de l'idéal politique qu'ils veulent tous soit concrétiser, soit maintenir et vivre.

Ces derniers se considèrent, dans ce contexte, non seulement comme des partisans d'un parti politique, mais aussi et surtout comme des citoyens d'un seul, unique et même pays qu'ils veulent tous servir.

La conscience politique vise, enfin, la promotion et la défense des intérêts, certes des partisans d'un parti politique selon l'idéologie qui les anime et l'idéal politique qu'ils poursuivent, mais aussi et surtout de tous les citoyens et de tout le territoire national.

Car, aucun parti politique digne de ce nom, qui a normalement accédé au pouvoir État, ne peut se soucier, sous sa gouvernance, que du progrès social de ses seuls partisans.

Dans ce sens, la conscience politique est le préalable approprié et incontournable de la conscience nationale, socle de l'État-nation ou de la nation. La conscience tri-

bale, ethnique ou communautaire est la perception que chaque ressortissant d'une tribu, d'une ethnie ou d'une communauté d'appartenance se fait de l'existence et de la manière dont il doit se comporter pour la bonne marche, la sauvegarde, la survie et le développement de cette dernière dans tous les aspects de sa vie.

La conscience tribale, ethnique ou communautaire s'acquiert par l'éducation tribale, ethnique ou communautaire, au sein des tribus, des ethnies ou des communautés particulières d'appartenance. Et ce, au moyen des intellectuels organiques tribaux, ethniques ou communautaires.

Elle a particulièrement trait à l'idéologie tribale (tribalisme), ethnique (ethnocentrisme) ou communautaire (communautarisme) ; à la discipline ou aux normes sociales tribales, ethniques ou communautaires ; à l'idéal que la tribu, l'ethnie ou la communauté s'est fixé ; aux moyens par lesquels elle peut l'atteindre ou le maintenir, etc. La conscience tribale, ethnique ou communautaire est fermée et exclusive.

Elle ne vise que le rassemblement, l'unité, la promotion et la défense des intérêts des seuls membres d'une tribu, d'une ethnie ou d'une communauté d'appartenance déterminée.

**E**lle exclut les ressortissants des autres communautés tribales ou ethniques d'un pays. Ceux-ci sont traités, dans ce contexte, d'étrangers. La conscience ethnique est l'obstacle majeur à la formation, à l'éclosion et à la concrétisation de la conscience nationale, socle de l'État-nation ou de la nation.

On l'aura assurément réalisé : la conscience politique et la conscience ethnique ne correspondent pas. Elles ne poursuivent pas les mêmes objectifs. La première, la conscience politique, est altruiste. La seconde, la conscience ethnique, est égocentrique. Elles s'opposent pratiquement sur tous les plans. En tout cas, la conscience ethnique n'est pas synonyme de la conscience politique et la conscience politique n'est pas synonyme de la conscience ethnique. Ainsi,

aucune ethnie du pays ne peut prétendre que tous ses ressortissants appartiennent à un seul, unique et même parti politique qui les aurait dotés, tous, de la même idéologie politique, de la même éducation politique, de la même discipline politique, de la même conscience politique, des mêmes moyens susceptibles de leur permettre d'atteindre ou de maintenir cet idéal politique. Il est certain qu'ils sont plutôt éparpillés dans tous les 911 partis politiques que compte le Congo.

**P**ar contre, étant ressortissants d'une seule, unique et même tribu ou ethnie, il y a 90% de chance qu'ils

soient, tous, généralement imbus de la même idéologie tribale ou ethnique, de la même éducation tribale ou ethnique, de la même discipline tribale ou ethnique, de la même conscience tribale ou ethnique, qu'ils aspirent au même idéal tribal ou ethnique et usent des mêmes moyens conçus par leurs intellectuels organiques tribaux ou ethniques pour atteindre ou maintenir leur idéal tribal ou ethnique.

Malgré leur dispersion politique à travers les divers partis politiques, les ressortissants d'une telle ethnie, enchaînés par leur culture ethnique, sont donc susceptibles de manifester, partout et dans tous les contextes, leur idéologie ethnique, leur discipline ethnique, leur conscience ethnique en vue d'atteindre leur idéal ethnique. Surtout quand tous ces éléments sentimentaux sont naturellement réputés être plus poussés et plus aigüés chez les ressortissants de cette ethnie que chez les ressortissants des autres ethnies.

Dans le cas des élections générales du 20 décembre 2023, il semble indubitable que c'est plutôt la conscience ethnique et non politique et la discipline ethnique et non politique, combinées aux manœuvres de la Commission Électorale Nationale Indépendante de Denis Kadima Kazadi, qui sont au fondement de l'exploit électoral exceptionnel de ces prétendues communautés d'appartenance politiquement organisées, conscientes et disciplinées.

# La RVA-SA demande à l'IGF de faire une plongée dans ses comptes

**L**e Conseil d'Administration de la Régie des Voies Aériennes-Société

Anonyme, nommé le 12 décembre 2023 par l'ordonnance présidentielle n°23/226 du 12 décembre 2023 « portant nomination des membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale d'une Entreprise du Portefeuille de l'État dénommée Régie des Voies Aériennes, en sigle S.A », notifié le 5 janvier 2024 par la Ministre d'État en charge du Portefeuille, lettre de notification notamment adressée au Président du Conseil d'Administration de la RVA-SA (n°0019MINPF/BSF/CMC/AKM/2024), était à ce point abasourdi par une contestation de cette ordonnance venue d'abord d'une influenceuse donnée pour épouse et secrétaire particulière de l'ancien Directeur Général de la RVA-SA, Alphonse Shungu Mahungu, puis d'une ONG qui déclare elle-même être en relation d'affaires avec l'ex-Directeur Général, a fini par découvrir le pot aux roses. La seule nouveauté de ce nouveau Conseil d'Administration est la nomination de Léonard Ngoma Mbaki comme Directeur Général et celle de Louis-Blaise Londole Lokoli comme Directeur Général Adjoint. Ce changement à la Direction Générale de la RVA-SA serait en réalité à la base de cette « contestation ». « L'ONG était en relation d'affaires avec un individu, qui avait signé un contrat avec cet individu ; elle dit avoir livré la marchandise à cet individu mais le jour de réclamer son paiement, elle s'est retrouvée devant un autre management », déclare solennellement le Président du Conseil d'Administration de la RVA-SA, le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba. Qui poursuit : « Si le contrat a été conclu dans le respect de la procédure requise, comment expliquer cette panique ? Pourquoi se livrer à la contestation d'un acte pris par Son Excellence Monsieur le Président de la République ? Quelle disposition constitutionnelle stipule que pour prendre ses fonctions, le Directeur Général d'une Entreprise du Portefeuille de l'État doit avoir entendu son nom cité à la télé-



Le Président du Conseil d'Administration de la RVA-SA, le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba et le nouveau Directeur Général de la RVA-SA, Léonard Ngoma Mbaki avec notamment l'Administratrice, Mme Kazad Tshikeza Gisèle. DR.

vision ou imprimé au journal officiel ? Peut-on être Citoyen d'un pays sans savoir, sans connaître son passé ? Suspectant des opérations dignes d'intéresser le parquet, la Direction Générale nommée le 12 décembre 2023 s'est adressée à l'Inspection Générale des Finances afin qu'elle fasse une plongée dans les papiers de la RVA-SA. Certes, la réponse de l'Inspection Générale des Finances était encore attendue mais en interne, la Régie des Voies Aériennes dispose de mécanismes notamment une commission d'audit au Conseil d'Administration pouvant faire ce travail. Déjà, une Commission ad hoc mise en place par le Président du Conseil d'Administration vient d'examiner la régularité des contrats des marchés et des fournitures, signés au cours des cinq derniers mois par l'ancien Directeur Général pendant que des alertes de l'Inspection Générale des Finances se multiplient. L'IGF a en effet indexé la RVA-SA. Elle dénonce des sommes de plusieurs millions de \$US sollicitées, « en usant d'une pression maximale », par l'ancien

Directeur Général de la RVA-SA Alphonse Shungu Mahungu pour « des travaux d'urgence » sur les aéroports de Lubumbashi et de Kolwezi. Deux mois plus tard, aucun début de ces travaux n'a encore commencé ! L'IGF qui a sommé, par plusieurs correspondances, la RVA-SA, de faire démarrer les travaux n'a, à ce jour, rien vu venir. Du coup, des comptes de la RVA-SA ont été bloqués. Quant à la Commission ad hoc sur les contrats, elle a listé neuf contrats signés « dans l'illégalité et l'irrégularité » par Alphonse Shungu Mahungu.

#### UN RAPPORT ATTENDU PAR LES AUTORITÉS.

Des contrats qui totalisent 62,7 millions de \$US sans que le Conseil d'Administration n'ait été informé... Un dossier inscrit à l'ordre du jour lors de la première réunion statutaire du nouveau Conseil d'Administration qui s'est tenue le 31 janvier et le 2 février 2024 et au cours de laquelle le rapport de la Commission a été examiné et adopté à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration.

Ce rapport a été adressé en urgence à toutes les autorités concernées du pays afin qu'elles envisagent des mesures à prendre. Ci-après la communication intégrale du Président du Conseil d'Administration, le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba faite à cette réunion du 31 janvier 2024. Monsieur le Directeur Général de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme, Madame, Messieurs les Membres du Conseil d'Administration, Chers Collègues et Censeurs, Monsieur le Directeur Général Adjoint, comme on pouvait naturellement s'y attendre, après la nomination de nouveaux Membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale de la RVA-SA depuis le 12 décembre 2023 par le Président de la République et l'investiture de ceux-ci par l'Assemblée Générale Ordinaire, AGO, du 10 janvier 2024, place maintenant au travail. Je voudrais avant tout rendre grâce au Maître des Temps et des Circonstances pour nous avoir donné à tous ce souffle de vie et cette santé de fer mais aussi

pour avoir inspiré le Chef de l'État à faire appel à nos différentes individualités afin d'œuvrer désormais pour le redressement de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme. Au nom de chacune et de chacun d'entre nous, je tiens à remercier très sincèrement Son Excellence Monsieur le Président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo pour la marque de confiance qu'il a daignée placer à chacun de nous et à le rassurer de notre indéfectible engagement à accomplir fidèlement et loyalement les fonctions importantes qu'il nous a confiées dans l'intérêt supérieur de la Nation. S'agissant d'un nouveau Conseil d'Administration qui arrive au moment où les nouvelles Institutions de la République issues des élections présidentielles et législatives du 20 décembre 2023 se mettent en place, il nous faut savoir que toutes les actions de notre Conseil vont se placer dans la droite ligne de la vision du Président de la République, Chef de l'État, particulièrement en ce qui concerne le sixième Axe Stratégique du programme du second mandat, à savoir, « améliorer la qualité de services

publics à rendre à la population ». Pour parvenir à réaliser cette mission, notre Conseil d'Administration ne doit ménager aucun effort pour aider la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme à atteindre les cinq objectifs principaux ci-après : ■ Réhabiliter les infrastructures aéroportuaires ; ■ Acquérir et installer les équipements de communication, de surveillance et de la navigation aérienne et de la sûreté aéronautique ; ■ Améliorer la gouvernance de l'entreprise ; ■ Accroître la contribution de la RVA-SA au budget de l'État ; ■ Améliorer la qualité des services à rendre aux exploitants aériens et promouvoir l'image de marque de la RVA-SA. Il va de soi que l'atteinte, en l'espèce, des résultats de ces différents objectifs requiert des moyens importants notamment les pouvoirs dont sont dotés le Conseil d'Administration et la Direction Générale, les ressources financières disponibles ainsi que l'observance des consignes déontologiques. Concernant les pouvoirs des Organes Dirigeants de la Régie

(suite en page 11).

# Des contrats de 62,7 millions de \$US remis en cause par la RVA-SA

(suite de la page 10).

des Voies Aériennes-Société Anonyme, les Statuts fixent clairement, précisément les prérogatives de chacun d'entre eux. L'article 17 stipule que « la Société est administrée par un Conseil d'Administration (...) ». En l'espèce, ce sont les personnes ici présentes autour de cette table qui constituent ce Conseil selon la volonté du Président de la République. Leur rôle d'administrer consiste à encadrer, à régir et à contrôler les affaires de la Société conformément à l'article 20 des Statuts, qui dispose, je cite : « le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués à l'Assemblée de l'Actionnaire Unique et dans la limite de l'objet social, il (le Conseil d'Administration) se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concerne ».

Je poursuis : « À ce titre, il (le Conseil d'Administration que nous formons ici) exerce notamment les attributions ci-après » :

■ « Préciser les objectifs de la Société et l'orientation qui doit être donnée à son administration » ;

■ « Exercer un contrôle permanent de la gestion assurée par la Direction Générale » ;

■ « Procéder aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns (...) » ;

■ « Autoriser les conventions réglementées, cautionnements, avals, garanties dans conditions fixées par la loi et les présents statuts » ;

■ « Arrêter les comptes de chaque exercice, les états financiers de synthèse et le rapport de gestion sur l'activité de la Société qui sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale de l'Actionnaire Unique » (...).

À l'article 21, il est stipulé qu'« à toute période de l'année, le Président du Conseil d'Administration opère les vérifications qu'il juge opportunes et peut se faire communiquer par le Directeur Général, qui y est tenu, tous les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission. Le Président du Conseil d'Administration est tenu de communiquer à chaque administrateur ces documents et informations ».

Je rappelle l'une des dispositions de l'article 20 qui stipule que le

Conseil d'Administration est l'organe qui « autorise les conventions réglementées, cautionnements, avals et garanties dans les conditions fixées par la loi et les présents statuts ». En l'espèce, il importe de signaler que le non-respect de cette disposition a constitué le point d'achoppement dans les relations entre le Conseil d'Administration et l'ex-Directeur Général quand ce dernier s'est permis de signer en cascade neuf contrats des marchés des travaux et fournitures sans en informer le Conseil d'Administration ni requérir son autorisation. Le coût global de ces différents contrats estimés à 62,7 millions de \$US.

Les statuts de la Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration, RVA-SA, adoptés du 6 septembre 2014, signés, pour la République Démocratique du Congo, par la Ministre du Portefeuille, Madame Louise Munga Mesozo, définit aussi de façon claire les attributions du Directeur Général à l'article 27, à savoir, « le Directeur Général assure la gestion journalière de la Société et l'exécution des décisions du Conseil d'Administration auquel il rend compte de sa gestion ».

« Le Directeur Général représente la Société dans ses rapports avec les tiers, notamment en justice, tout en demandant et défendant ».

Le même article 27 précise que, je cite : « Pour l'exercice de ces fonctions, il (le Directeur Général) est investi des pouvoirs les plus étendus pour engager la société dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués aux Assemblées Générales ou spécialement au Conseil d'Administration par les dispositions légales ou les présents statuts ».

Au-delà de la clarté qui caractérise les dispositions statutaires rappelées, il y a lieu tenir également et surtout compte de la bonne foi des acteurs concernés pour leur application efficace, en l'occurrence, le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, les Administrateurs, les Censeurs et les co-Commissaires aux comptes. Voilà pourquoi, je saisis l'occasion de cette première réunion du Conseil d'Administration après la session inaugurale du 10 janvier 2024, pour essayer humblement de nous remettre en mémoire quelques

consignes morales et de déontologie.

Il s'agit entre autres de :

■ 1° La dignité. L'exercice du mandat public inspire la considération et exige le respect des règles de bienséance. Par conséquent, les Mandataires Publics doivent se montrer dignes dans tout ce qu'ils entreprennent.

■ 2° La loyauté. Les membres du Conseil d'Administration sont appelés à agir pour préserver et promouvoir les intérêts de la Régie des Voies Aériennes-SA et témoigner leur fidélité à l'État Actionnaire Unique. Ils ne peuvent prendre d'initiatives qui mettent à mal les intérêts de la Nation et de la RVA-SA.

■ 3° La discrétion. Les Membres du Conseil d'Administration doivent s'abstenir de divulguer le secret des délibérations issues de différentes réunions du Conseil d'Administration. Ceci est indispensable pour la sérénité des débats.

■ 4° La solidarité. Les membres du Conseil d'Administration forment une communauté d'intérêts. Ils sont appelés à avoir un esprit d'équipe, à partager la même vision et à mutualiser leurs efforts. Le principe de collégialité est de mise dans le fonctionnement du Conseil d'Administration.

■ 5° L'efficacité. La recherche de l'efficacité doit être aussi le leitmotiv de l'exercice du mandat public dans une entreprise commerciale du Portefeuille de l'État. Toutes les actions des Membres du Conseil d'Administration notamment les décisions, recommandations et orientations issues de leurs délibérations sont dictées par leur capacité de produire des résultats en rapport aux objectifs que le Conseil s'est assignés.

■ 6° L'efficacité. L'efficacité permet d'atteindre des résultats recherchés ou d'accomplir des progrès avec un minimum d'efforts et de moyens.

■ 7° La gestion du temps. Le temps est une ressource qui évolue indépendamment de la volonté des êtres humains. Nul n'arrête le temps. Le temps n'est pas l'allié de l'homme. Son usage doit ainsi être rationalisé pour les activités du Conseil d'Administration. La ponctualité aux réunions est de rigueur.

■ 8° La liberté de pensée et/ou d'expression. Chaque membre du Conseil doit jouir de sa pleine liberté de pensée

et d'expression. Il est en droit de participer activement aux débats et délibérations des réunions du Conseil tout en respectant les opinions émises par ses collègues.

■ 9° La collaboration et la paix. Le Conseil d'Administration et la Direction Générale sont appelés à entretenir une franche collaboration. Les membres du Conseil contribueront à favoriser le maintien des relations apaisées entre les deux organes dirigeants de la Société.

J'ai parlé ci-haut de liberté de pensée et/ou d'expression. Il me faut ajouter qu'une Société - et surtout une Société de l'État - a besoin de sérénité. Bien plus ! Lorsque cette entreprise n'a qu'un propriétaire et que c'est l'État - et seul l'État qui donne une vision et décide en dernier lieu du sort de ses mandataires - il n'y a pas débat.

Si quelqu'un conteste la validité, la légalité, l'authenticité des décisions de ce Propriétaire Unique qu'est l'État, il n'a qu'à se référer à ce Propriétaire Unique ou à ester en justice.

Aller se lamenter sur les réseaux sociaux, donner de l'argent à des influenceurs, faire jeter dans la rue un groupe de personnes pour proférer des insultes, n'est certainement pas digne.

Outre cela, dans la vie, il n'y a rien de pire que la trahison.

Il nous arrive qu'on pardonne à des gens si cela vaut la peine mais la trahison ne se pardonne pas sauf à accepter qu'elle t'emporte ou nous emporte tous.

Que n'avons-nous pas entendu depuis la signature de l'ordonnance présidentielle n° 23/226 du 12 décembre 2023 portant nomination des membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale d'une Entreprise du Portefeuille de l'État dénommée Régie des Voies Aériennes, en sigle S.A, et la notification le 5 janvier 2024 notamment par sa lettre n° 0019MINPF/BSF/CMC/AKM/2024 par la Ministre d'État en charge du Portefeuille adressée au Président du Conseil d'Administration de la RVA-SA.

Toute la procédure telle que prévue par l'Acte Unique de l'OHADA millimétrée : prise d'acte par le Conseil d'Administration ; Assemblée Générale Ordinaire en présence de l'État Propriétaire ; Conseil d'Administration, Cérémonie de remise et reprise présidée par le Conseil Su-

périeur du Portefeuille. Faut-il répondre, oui ou non, à une supposée ONG en relation d'affaires avec un individu, qui aurait signé un contrat avec cet individu, qui dit avoir livré la marchandise à cet individu mais se retrouve le jour de réclamer son paiement, devant une autre direction ? Si le contrat a été conclu dans le respect de la procédure requise, comment expliquer cette panique ?

Pourquoi se livrer à la contestation d'un acte pris par Son Excellence Monsieur le Président de la République ? Quelle disposition constitutionnelle stipule que pour prendre ses fonctions, le Directeur Général d'une Entreprise du Portefeuille de l'État doit avoir vu son nom cité à la télévision ou imprimé au journal officiel ? Peut-on être Citoyen d'un pays sans savoir, sans connaître ?

Sur les consignes morales et de déontologie, au point 4, j'ai parlé de solidarité : ce problème ne concerne pas seulement le Directeur Général seul, ni le Président du Conseil d'Administration, il nous concerne tous.

Face à cette campagne, il nous faut rester unis, il nous faut rester soudés. Il nous faut chercher à donner une réponse appropriée. Faisons confiance à la Direction Générale qui en a la pouvoir.

L'article 27 des statuts de la RVA-SA stipule, je rappelle : « Le Directeur Général représente la Société dans ses rapports avec les tiers, notamment en justice, tout en demandant et défendant ».

Je poursuis : « Pour l'exercice de ces fonctions, il (le Directeur Général) est investi des pouvoirs les plus étendus pour engager la Société dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués aux Assemblées Générales ou spécialement au Conseil d'Administration par les dispositions légales ou les présents statuts ».

Tous et plus que jamais aujourd'hui, soyons unis et soudés autour de la Vision qu'incarne le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Même si nous n'avons qu'un mois, même s'il nous reste voire un jour, travaillons à changer - pourquoi pas - à transformer l'image de la Régie des Voies Aériennes-SA. J'étais tellement heureux quand à mon réveil, le matin, il y a trois jours, je trouve un message

sur l'un de mes comptes, d'une ancienne collaboratrice, généralement très critique dans sa perception des choses, débarquant de Goma et qui m'écrit en ces termes : - « Bonjour Prof. Félicitations pour l'innovation. Entrée locale Kinshasa pas de service immigration ». Quand je pose la question à la Dame si elle venait de débarquer, réponse est chaleureuse : - « Oui... un changement perceptible quand même, j'ai suivi le conseil. Kin-la-tête... Pas trop de badauds à l'aéroport ». J'ignore ce dont elle parle mais l'envie est réelle de me rendre moi-même, très vite, à l'aéroport de N'Djili pour aller voir ces innovations.

En attendant, félicitations Monsieur le Directeur Général de la RVA-SA, félicitations sincères ; félicitations Monsieur le Directeur Général Adjoint de la RVA-SA, félicitations sincères.

Cette Direction Générale est appelée à agir en synergie comme une lame de fond pour impulser un véritable changement de paradigme dans le processus de redressement de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme. Rien ne peut nous arrêter ou nous faire arrêter en si bon chemin. Il nous faut poursuivre et terminer le travail.

Il nous faut chercher toutes les voies pour changer l'image ou commencer à changer l'image de notre RVA-SA.

En cinq mois, que du temps perdu... J'ai toujours en mémoire ce Président du Conseil en France, Pierre Mendes France qui est certainement l'un de ceux qui ont le moins duré dans ces fonctions mais qui a laissé des marques indélébiles au point que la France entière, de droite ou de gauche, se souvient de lui.

Que devons-nous faire aujourd'hui en urgence pour que demain les générations à venir disent que ceci a été fait sous tel Conseil d'Administration ?

Si nous avons perdu trop de temps avant à parler, à échanger, à nous énerver parfois, avec notre nouvelle Direction Générale ici présente, il nous est permis de rêver au meilleur...

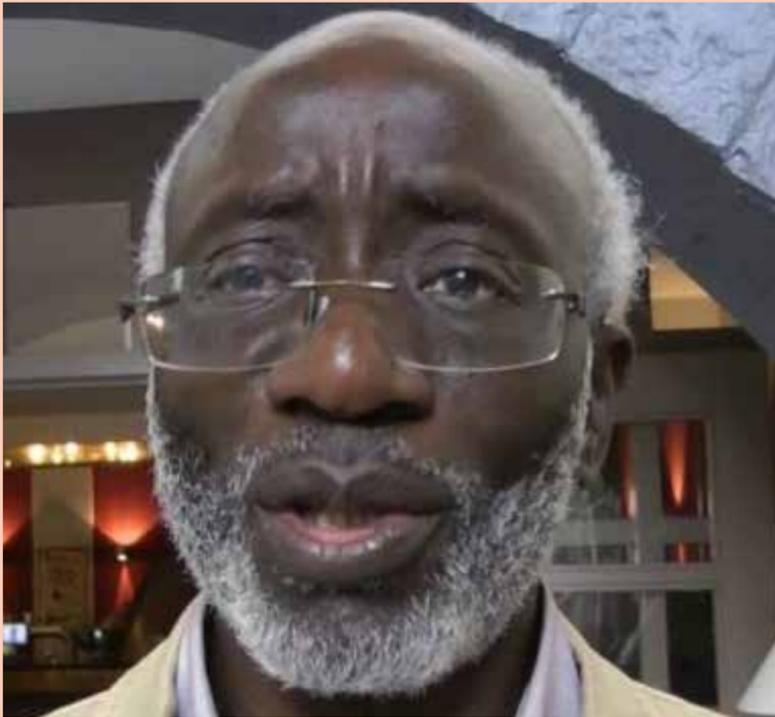
À quoi ? Démarrer le siège de la Direction Générale ? Lancer les travaux du Centre Médical ? Inventer autre chose ? Chers Collègues, Je vous remercie pour votre aimable attention.

Professeur  
Tryphon Kin-kiey  
Mulumba ■

# Les neuf contrats signés dans la totale irrégularité

**L**is sont neuf noms cités dans l'ordonnance présidentielle (nr 23/226 du 12 décembre 2023 portant nomination des membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale d'une Entreprise du Portefeuille de l'État dénommée Régie des Voies Aériennes, en sigle S.A), notifiée le 5 janvier 2024 par la Ministre d'État en charge du Portefeuille, Madame Adèle Kahinda Muhina, lettre notamment adressée au Président du Conseil d'Administration de la RVA-SA (n°0019MINPF/BSF/CMC/AKM/2024).

En tête, à l'article 1er : Kin-kiey Mulumba Tryphon. Puis : Ngoma Mbaki Léonard, Mukenge Kalulambi Jean-André, Motoff Ikokombe Peter, Kapambu Katukonki Raphaël, Ngandu Ndumbi Charles, Masanga Kisigay Étienne, Kikwa Mwata Mukambo Anatole, Mme Kazad Tshikeza Gisèle. À l'article 2, trois noms sont cités : Kin-kiey Mulumba Tryphon, nommé Président du Conseil d'Administration; Ngoma Mbaki Léonard et Londole Lokoyi Louis Blaise nommés respectivement Directeur Général et Directeur Général Adjoint. L'article 3 est stipulé comme suit : «Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance». L'article quatre conclut : « Le Ministre d'État, Ministre du Portefeuille est chargé de l'exécution de la présente Ordonnance qui sort ses effets à la date de sa signature ». Puis : « Fait à Kinshasa, le 12 décembre 2023. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Pour le Premier Ministre Kazadi Kanonde Peter, Vice-Premier Ministre ». «Pour copie certifiée conforme à l'original, le 12 décembre 2023, Le Cabinet du Président de la République, Guyain Nyembo Mbwizya, Directeur de Cabinet». Et le cachet du Cabinet du Président de la République. Tout clair comme



L'ancien D-G de la RVA-SA, Alphonse Shungu Mahungu. DR.

l'eau de roche... La lettre de notification de la Ministre d'État, Ministre du Portefeuille Adèle Kayinda Mahina datée du 5 janvier 2024, (nr°0019MINPF/BSF/CMC/AKM/2024, copie conforme adressée au Président de la République, Chef de l'État, au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, au Directeur de Cabinet du Président de la République, aux Directeurs de Cabinet Adjoint du Président de la République, au Secrétaire Général au Portefeuille, au Président a.i du Conseil Supérieur du Portefeuille, au Président du Conseil d'Administration de la RVA-SA (afin qu'aucune autorité du pays n'en n'ignore rien), présente les «vives félicitations» de la Ministre d'État en charge du Portefeuille, «exhorte (l'intéressé) à ne ménager aucun effort pour mériter davantage la confiance placée (en lui) par les Hautes Autorités de la République», invite le Président du Conseil d'Administration ainsi nommé «à procéder à la convocation d'un Conseil d'Administration et d'une Assemblée Générale Ordinaire en vue d'entériner cette nomination ». La Ministre d'État «demande», par le même courrier, au Président a.i du Conseil Supérieur du

Portefeuille, « qui me lit en copie, d'organiser la Cérémonie de remise et reprise entre les mandataires sortants et entrants après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire et du Conseil d'Administration ».

## LA POULE AUX ŒUFS D'OR.

Tout le protocole tel qu'édicte notamment par l'Acte Unitaire de l'OHADA, l'Organisation pour l'Afrique du Droit des Affaires, millimétré et public. D'abord au siège du Conseil d'Administration de la RVA-SA pour prise d'acte, puis dans la salle Le Capitole de Kin Plaza Arjaan à Kinshasa, enfin au siège de l'Administration Centrale de la RVA-SA, dans le quartier de Ndolo, en début de soirée, face au personnel en masse qui avait envahi le hall d'entrée de la société pour marquer son adhésion unanime à ce changement à la Direction Générale. Et, dès le lendemain, pressé par l'événement historique de la cérémonie d'investiture du Président de la République à laquelle une quarantaine de Chefs d'État et de dignitaires étrangers étaient attendus, le nouveau Conseil d'Administration et la nouvelle Direction Générale se sont déployés sur tous les théâtres notamment à l'Aéroport International de

N'Djili, la principale porte d'entrée et de sortie du pays afin de veiller que tout était au point. D'où est venu ce petit vent de contestation de l'ordonnance présidentielle nr 23/226 du 12 décembre 2023 et surtout, pourquoi? Tentative de réponse. D'abord, la première personne à réagir fut une dame présentée comme « l'une des épouses » de l'ancien Directeur Général, qui était aussi sa ParSec à la RVA-SA. Cette dame venait tout juste de regagner le pays après avoir accompagné son mari en Belgique où il s'était rendu en congé de reconstitution autorisé par le Président du Conseil d'Administration de la RVA-SA. Pourquoi cette dame était-elle tant choquée dès lors que son mari nommé le 7 juillet 2021 Directeur Général de la RVA-SA, resté en fonctions plus de deux ans, n'exerçait qu'un mandat politique pouvant prendre fin à tout moment? Il suffisait pour cela d'une décision de l'État propriétaire « abrogeant », selon la formule consacrée, « toutes les dispositions antérieures... ». La vérité se trouve dans ce qui se découvre chaque jour qui passe à la RVA-SA quand l'on ouvre les placards alors que les langues se délient. En fait, pour l'ex-Directeur Général, la RVA-SA n'était

rien d'autre qu'une poule aux œufs d'or. Il s'en est servi comme sans doute jamais. Outre ses « multiples conflits avec la délégation syndicale comme avec les membres du personnel à travers des méthodes de gestion plus que décriées, ce novice dans la gestion d'une entreprise se serait illustré par un totalitarisme qui avait fini par exacerber les diverses crises qui couvaient au fil de jours au sein de cette entreprise dans un secteur aussi sensible que stratégique, celui de l'aviation civile », explique un haut cadre de la RVA-SA engagé depuis plus de vingt ans, cité dans un article, par le journaliste Thaddée Luaba Wa Ba Mabungi.

« Avec un pilotage à vue inacceptable et des méthodes de gestion peu orthodoxes, ce fut un risque assuré d'une catastrophe à court terme », surenchérit un autre membre du personnel, toujours cité par le même journaliste. « Sur la sellette depuis son arrivée, l'ancien DG l'était pour plusieurs dossiers sensibles comme la non nomination d'un Directeur adjoint attaché à l'Aéroport International de N'Djili, cette « poule aux œufs d'or » en matière financière sur laquelle il aura gardé l'œil et la main avec le Directeur de l'aéroport jusqu'à son départ ». « Le drame est que le pillage a été systématique, les nominations hors normes sans tenir compte des conventions collectives à l'exemple de son assistante aujourd'hui en villégiature à Dubaï où l'a surpris la nouvelle du changement à la Direction Générale. Loin d'un règlement de comptes, la longue maladie de Shungu, son long séjour médical en Belgique en 2023 et aujourd'hui sa mise à l'écart démontre qu'il fut peut-être une erreur de casting. La somme fait que c'est une bonne chose pour l'avenir de la RVA-SA. Pourvu que les nouveaux dirigeants

soient dans la visée du Chef de l'État Félix Tshisekedi pour sa lutte contre les anti valeurs et la corruption », explique un syndicaliste sous anonymat cité par Thaddée Luaba Wa Ba Mabungi. Outre cela, il y a le dossier IGF. Dans plusieurs courriers adressés à la RVA-SA (avec copies transmises à plusieurs autorités du pays), l'Inspection Générale des Finances soupçonne Shungu de détournement de plusieurs millions de \$US dans un projet de travaux de construction des aéroports de Kolwezi au Lualaba et de la Luano à Lubumbashi. Il y a aussi le dossier de fonds IDEF (Go Pass) logés dans une banque commerciale à Kinshasa dont nul ne connaît le mode de gestion.

Une Commission ad hoc mise en place par le Conseil d'Administration de la RVA-SA pour examiner les contrats signés par l'ancien Directeur Général dans la période du 26 juillet au 31 décembre 2023 est tombé sur d'incroyables découvertes. « Le non-respect de la procédure requise et la violation flagrante des textes légaux et réglementaires en matière des contrats de passation des marchés publics; une opacité caractérisée tout au long des négociations jusqu'à la signature des différents contrats; pour le seul mois de décembre, quatre contrats ont été bizarrement signés. Le Directeur Général avait donc posé ces actes in suspecto tempore », écrit le rapport. Autre conclusion de la Commission mise en place par le Conseil d'Administration de la RVA-SA: « Les irrégularités flagrantes ont été constatées à charge du Directeur Général qui a opté délibérément d'outrepasser le Conseil d'Administration en le mettant simplement à l'écart du processus, violant ainsi la règle de bonne gestion relative à la procédure légale et réglementaire requise ». La Commission dit

avoir « vigoureusement stigmatisé le fait que quatre de ces neuf contrats ont été signés en date du 15, 19, 21 et 23 décembre 2023, c'est-à-dire, après la signature par le Président de la République, Chef de l'État, de l'ordonnance nr 23/226 du 12 décembre 2023 portant nomination des Membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale de la RVA-SA. Aussi, le D-G Alphonse Shungu Mahungu n'avait-il pas qualité d'engager la RVA-SA ». Verdict de la Commission : « Que tous les contrats signés dans l'illégalité et l'irrégularité soient revisités aux fins de les régulariser avec les partenaires concernés ou que d'autres soient annulés ». La Commission du Conseil d'Administration « recommande vivement à la nouvelle Direction Générale de se conformer à la réglementation sur la passation des marchés publics ». Quel sera demain le sort de Shungu? Qui vivra verra...

ALUNGA MBUWA ■

## Erreur de casting

**N**ovice en gestion, carences managériales caractérisées, méthodes de gestion calamiteuses et peu orthodoxes décriées par l'ensemble du personnel, Alphonse Shungu Mahungu est issu de la diaspora belge. Il y travaillait dans une école de la Région de Bruxelles. Fumiste parachuté qui ne connaît rien de la gestion d'une entreprise publique, ne fait aucun effort pour apprendre sur le tas, ce fut une erreur de casting. Si la RVA-SA est une société commerciale et technique, elle est surtout une entreprise à caractère sécuritaire, qui assure la sécurité des avions en vol et l'espace aérien du pays. La gestion des aéroports et de l'espace aérien est confiée à une expertise avérée.

THADDÉE LUABA WA BA MABUNGI ■

# Comment plus de 8 milliards de \$US échappaient chaque année au circuit financier congolais

**L**es autorités congolaises effectuent depuis septembre des enquêtes dans tout le pays pour vérifier si la loi sur la sous-traitance est respectée par les investisseurs étrangers dont les entreprises sont actives dans le pays. C'est l'Autorité de Régulation de la Sous-Traitance dans le Secteur Privé, ARSP, à qui le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a confié cette mission. Les premières conclusions de ces enquêtes révèlent que plusieurs entreprises ne respectent pas la loi de la sous-traitance congolaise. Cette loi qui date de 2017 vise à « rendre obligatoire la sous-traitance des activités annexes des entreprises tels que le transport des produits, la restauration ou les soins de santé du personnel et autres et réserver ces services à des entreprises à capitaux majoritairement congolais ».

« 51% des parts dans les sociétés de sous-traitance doivent être réservés aux Congolais, contre 49% aux expatriés, mais beaucoup échappent à cette loi par des mécanismes de « fraude », constate Miguel Kashal Katemb, Directeur Général de l'ARSP dans une enquête. Les résultats de cette enquête révèlent que le Congo perd chaque année 8,5 milliards de \$US. « Les autorités du pays ont indiqué vouloir capter cette somme perdue dans le secteur de la sous-traitance dont elles veulent faire un des piliers de l'économie du pays, encore dépendante des mines. Bien plus, permettre aux Congolais d'accéder au marché de la sous-traitance et à la chaîne de valeurs », poursuit Kashal Katemb. « L'argent perdu constitue un manque à gagner dû à la fraude et à un système de prête-noms utilisé dans le secteur de la sous-traitance », explique aux médias le Directeur Général de l'ARSP. Deux actionnaires congo-



Ci-haut, la représentante de Glencore, Marie-Chantal Kaninda. Ci-bas, le DG de l'ARSP, Miguel Kashal Katemb. DR.

lais de la société Congo Engineering Contracting SAS avaient accusé leur partenaire chinois, un nommé Fu, d'utiliser des prête-noms. Ce Chinois aurait fait passer son chauffeur comme quatrième associé de l'entreprise dans le but de cacher certaines opérations et de gérer les contrats signés avec des sous-traitants étrangers, selon l'ARSP. Après investigations, l'ARSP a révélé que sur un montant de 27 millions déjà payé à la société, seuls 600.000 CDF soit un peu plus de 200 \$US, ont été cédés à la partie congolaise.

**GLENCORE DANS LE COLLIMATEUR.** Katzako Toussaint, l'un des actionnaires de Congo Engineering Contracting SAS, déplore cette situation. « Nous, actionnaires nationaux, nous avons demandé aux Chinois de tenir une assemblée générale pour parler des états financiers, et de leur affectation. C'est de là que les problèmes ont commencé, parce que les Chinois ne voulaient pas. Ils voulaient peut-être utiliser des prête-noms pour dire que c'est l'entreprise congolaise et nous, nous ne sommes que des Congolais et que nous ne pouvions pas avoir ce que nous désirons ». Pour Ferozi Guil-



laume, Directeur de l'inspection et contrôle de l'ARSP explique que cette entreprise chinoise était accusée d'abus de confiance, de faux en écriture et usage de faux ainsi que de blanchiment de capitaux dans un dossier de prête-noms. Le dossier avait été transféré à la justice congolaise. M. Fu avait été détenu pendant une dizaine de jours à la Prison Centrale de Makala avant d'être libéré après paiement des amendes transactionnelles. Un compromis avait finalement été trouvé à l'amiable entre les deux parties. Le Directeur Général de l'ARSP a servi de médiateur en présence du patronat congolais ainsi que deux sociétés Tenge Fungurume Mining

et Kisamfu, qui ont accordé des marchés de plus de 60 millions de \$US. M. Fu a accepté de signer conjointement un acte transactionnel pour mettre fin à ce litige et remettre les Congolais dans leur droit tel que la loi de la sous-traitance le prévoit. « Ces Congolais qui jadis étaient des associés figurants, viennent aujourd'hui d'avoir 51% des parts dans une société qui a un chiffre d'affaires de 60 millions de \$US. C'est le combat du Président de la République et la matérialisation de sa vision », explique Miguel Kashal Katemb après la signature de cet accord. Des actionnaires chinois d'une société de sous-traitance ont été pris la main dans le sac. Ils ont utilisé leur chauffeur comme 4ème

actionnaire en brandissant de faux documents pour couvrir leurs opérations dans le cadre d'un contrat de partenariat signé avec et Kisanfu. L'ARSP poursuit son contrôle dans les entreprises étrangères présentes au Congo. Elle a tenu des discussions avec les responsables de Glencore, le géant suisse du négoce des matières premières. Miguel Kashal Katemb a fait un constat selon lequel, « les marchés de la sous-traitance étaient fermés aux investisseurs congolais, tandis que des étrangers se partageaient leurs bénéfices », parfois en dehors de la RDC. « Il faut ouvrir ce secteur aux Congolais », insiste le Directeur Général de l'ARSP. « Nous sommes

conformes avec la loi sur la sous-traitance et Glencore emploie en République Démocratique du Congo environ 4.000 sous-traitants et près de 7.000 employés », réagit Marie-Chantal Kaninda, représentante de Glencore. L'année dernière, la société minière avait « payé plus d'1,2 millions de \$US d'impôts, ce qui fait de Glencore l'un des plus grands contributeurs au Trésor public en RDC », poursuit Marie-Chantal Kaninda. Les discussions entre les deux parties se poursuivent. Menacée de fermeture à cause des cas de fraude liés à la sous-traitance dans sa filiale Kibali Gold Mine au Congo, le géant minier sud-africain Barrick choisit de résilier son contrat avec une société de sous-traitance belgo-indienne avec laquelle elle travaille depuis plusieurs années. Selon les autorités congolaises, le n° 2 mondial de l'or avait confié 90% de ses contrats de sous-traitance à une entreprise dénommée Trade Corp Freight forward, TCFF, spécialisée dans le domaine de transport et d'approvisionnement et partenaire de Kibali Gold Mine, qui, à son tour, exigeait des commissions aux entreprises congolaises sous-traitantes.

Le Directeur Général a déclaré que Kibali Gold Mining ne s'est non seulement pas rendu coupable de sous-traiter ses activités à des sociétés non éligibles à la sous-traitance, mais bien plus, elle a recruté une société belgo-indienne dénommée TCFF qui gère à elle seule 90% des marchés. Le cas de cette firme est la partie visible de la réalité, elle pourrait générer à elle seule, un peu de 2 milliards de \$US au profit des finances congolaises. Des millions de \$US s'échappaient ainsi du circuit financier du pays. Pour Miguel Kashal Katemb, c'est une hémorragie qui vient d'être stoppée. Après des heures de réunion au quartier général de l'ARSP, la multinationale s'est donc engagée à augmenter le volume des marchés au profit des sociétés à capitaux majoritairement congolais. Mais pour se séparer de son prestataire désormais indésirable, Nicolas Marques, l'un des hauts dirigeants de Barrick en charge de l'approvisionnement, demande une courte période de transition. « Ce sont des faits graves. Nous avons demandé à la société Kibali Gold Mining de radier cette société et les 90% des marchés de Kibali Gold qui étaient centralisés par cette société étrangère viennent aujourd'hui d'être libérés au profit des entrepreneurs congolais. C'est le combat du Président de la République. La société TCFF avait déjà centralisé tous les marchés et les paiements s'effectuaient à l'étranger ; ici, chez nous, au niveau de l'ARSP, nous allons dissoudre l'attestation. Ce qui fait que cette société ne sera plus du tout éligible sur toute l'étendue du territoire national », a déclaré le Directeur Général de l'ARSP. Le Congo compte un peu plus de 15.000 sociétés de sous-traitance et les autorités visent, en 2024, à atteindre le chiffre de 50 à 60.000. PAMELA AMUNAZO ■ BBC Afrique.

**international**

# **METTRE LES GAZ EN PÉRIODE D'INCERTITUDE**



**CECI S'APPELLE CERTAINEMENT UNE SALLE NOIRE DE MONDE QU'AUJOURD'HUI AUCUN AUPARAVANT N'AVAIT JAMAIS REMPLIE MAIS OÙ, EN PLEINE PÉRIODE D'INCERTITUDE, LE PARTI POUR L'ACTION-LE PARTI DU CRABE REFUSE DU MONDE. DR.**



**SUR LES BORDS DE NOTRE LUIE, SUR NOS TERRES BÉNIES DU BANDUNDU, DANS LE MASIMANIMBA, DES VILLAGES ENTIERS SE VIDENT ET ENTRENT EN TRANSE À L'APPARITION DE YA KHALA (LE GRAND CRABE). UNE HISTOIRE VIENT DE COMMENCER. DR.**

# Réduire ou éliminer la caféine pourrait améliorer votre humeur

**L**e café est le produit le plus consommé au monde. Si vous ne buvez même pas

de café ou de thé, vous devez en boire régulièrement car il contient de la caféine, un ingrédient présent dans le thé, le café, le cacao et le chocolat, et prévient les rhumes. Lorsque vous consommez du café contenant de la caféine, votre corps l'absorbe rapidement, produisant le plus d'effets en quelques heures, même si son élimination peut prendre jusqu'à neuf heures. Il est également soluble dans l'eau et les graisses. Il pénètre donc dans tous les tissus de l'organisme, ce qui explique pourquoi il peut affecter de nombreuses parties de votre corps. Il est recommandé aux adultes de ne pas consommer plus de 400 milligrammes de caféine par jour, soit environ quatre tasses de café. Cela peut provoquer des tremblements musculaires, des nausées, des maux de tête, des palpitations cardiaques et même la mort ou une maladie grave.

Mais même les personnes qui ne consomment que deux tasses de café ou de thé par jour peuvent ressentir des effets négatifs, comme la colère, l'insomnie et la nervosité. C'est pourquoi de plus en plus de personnes choisissent d'abandonner le café contenant de la caféine. Arrêter de boire du café contenant de la caféine peut provoquer des maux de tête et de la fatigue, car le corps s'y adapte avec le temps. La caféine se lie aux cellules cérébrales qui sont utilisées comme adénosine, importante pour le transfert d'énergie. Cet attachement aux cellules amène l'organisme à retarder l'apparition de la fatigue. Mais, au fil du temps, les cellules cérébrales produisent davantage d'adénosine pour remplacer la teneur normale en adénosine. Ainsi, lorsque vous arrêtez de prendre de la caféine, le cerveau rend certaines parties du corps plus fatiguées que lorsqu'une personne est normalement fatiguée. Les maux de tête sont le résultat du sevrage de la caféine. La caféine resserre les vaisseaux sanguins de la tête et du cou, réduisant ainsi le flux sanguin vers le cerveau. Lorsque vous arrêtez de boire de la caféine, les vaisseaux sanguins reprennent leur taille



Faut-il ne plus consommer de la caféine ? La question est au cœur. DR.

normale après environ 24 heures, provoquant une augmentation du flux sanguin vers le cerveau et stimulant les vaisseaux sanguins. Cela peut durer jusqu'à neuf jours en moyenne. De plus, comme la caféine se lie aux récepteurs de l'adénosine qui modulent également la douleur, l'arrêt de la caféine peut augmenter temporairement votre sensibilité à la douleur. La caféine affecte réellement le sommeil lorsqu'elle est consommée en fin d'après-midi et en soirée. Parce que la

caféine retarde la libération de mélatonine (notre hormone du sommeil) de 40 minutes. La caféine réduit également la durée totale de votre sommeil et le temps que vous passez en sommeil profond.

## SANTÉ CARDIAQUE.

Cela peut augmenter votre fatigue le lendemain et vous empêcher de dormir plus tard. Lorsque vous abandonnez la caféine, vous remarquerez peut-être une amélioration du

sommeil. Il existe des preuves qu'une amélioration peut apparaître après au moins 12 heures.

La caféine est également associée à une augmentation de l'anxiété et des crises de panique, et cela ne se limite pas aux personnes sujettes à des problèmes de santé mentale. Réduire ou éliminer la caféine peut améliorer votre humeur et votre sommeil. L'insomnie peut s'aggraver en cas d'anxiété et d'autres troubles de l'humeur. Réduire ou arrêter la

caféine peut également traiter les brûlures d'estomac et l'indigestion. La caféine provoque une sécrétion d'acide dans l'estomac et affaiblit le sphincter œsophagien, qui contrôle la régurgitation du contenu de l'estomac dans l'œsophage, entraînant des brûlures d'estomac et une indigestion. Supprimer la caféine peut également réduire votre tension artérielle et votre fréquence cardiaque, bien que d'autres études aient montré des changements limités.

Supprimer la caféine peut rendre les dents plus blanches, car le café et le thé tachent les dents. Le sucre contenu dans les boissons énergisantes peut également endommager vos dents. Les laisser derrière soi contribue à les protéger. D'autres preuves suggèrent que les boissons contenant de la caféine peuvent réduire la salive, qui protège normalement nos dents des dommages. Vous remarquerez peut-être également une plus grande sensibilité au goût des aliments et des boissons sucrées après avoir arrêté la caféine, car celle-ci interfère avec le goût des substances sucrées.

La caféine agit sur les muscles et les intestins, provoquant parfois le besoin d'aller aux toilettes et d'aller à la selle. La

caféine peut également modifier la consistance de vos selles, surtout si vous buvez beaucoup, car la caféine affecte l'absorption de l'eau. Réduire la consommation de caféine peut réduire votre envie d'aller aux toilettes et modifier la consistance de vos selles. La caféine a également un léger effet, augmentant la production d'urine. C'est pourquoi, la caféine est liée aux récepteurs de l'adénosine dans les reins, modifiant ainsi la façon dont le sodium est converti, affectant ainsi la rétention d'eau.

## CONSOMMATION MODÉRÉE.

Tout comme la modération est importante dans de nombreux domaines, il en va de même lorsqu'il s'agit d'arrêter et de savoir comment l'aborder. Mais si vous souhaitez sérieusement éliminer la caféine de votre alimentation, la meilleure façon de le faire est de le faire lentement. Le processus de sevrage provoque des effets secondaires tels que des maux de tête et de la fatigue qui peuvent durer de deux à trois semaines. La durée de ces effets dépend de la quantité de caféine que vous consommez chaque jour et de la durée de votre conduite.

ADAM TAYLOR ■

## Cancer du sein chez l'homme

**R**odrigo Fassina, un musicien âgé de 41 ans originaire de São Paulo, a toujours mené une vie saine et pris de bonnes habitudes alimentaires. Il a même pratiqué le kung-fu pendant des années, sans boire ni fumer. Mais en 2021, toujours pendant la pandémie de Covid-19, il a remarqué une petite tumeur sur son mamelon droit. Sa femme a également remarqué que cette zone était enflée. Face à ces signes, il n'y a pas réfléchi à deux fois et, quelques jours plus tard, il a décidé d'aller voir un médecin pour savoir ce que cela pouvait être.

### RARE CHEZ L'HOMME.

« Le médecin m'a dit qu'il pouvait s'agir d'un poil incarné qui s'était

enflammé et que si la situation ne s'améliorait pas le troisième jour, je devais le revoir », se souvient-il. Le troisième jour, la tumeur n'avait pas disparu et lorsqu'il est retourné voir le spécialiste, on lui a dit qu'il pouvait s'agir d'un nodule. Après avoir reçu les résultats, Rodrigo Fassina a été surpris d'apprendre qu'il souffrait d'une tumeur HER2-positif, considérée comme l'un des types de cancer du sein les plus agressifs. Il a reçu la nouvelle avec une certaine surprise, car il avait toujours entendu dire que cette maladie était plus fréquente chez les femmes que chez les hommes. Cependant, selon l'Institut national du cancer, INCA, les hommes développent également ce problème et on estime que l'incidence dans ce groupe représenté environ 1 % de tous les cas de la maladie. « Il m'a conseillé de consulter un mastologue, un

chirurgien. Je suis allé voir le médecin, qui m'a prescrit des examens, une mammographie et une IRM », raconte Rodrigo Fassina. Le musicien a également dû subir une biopsie, les médecins soupçonnant une tumeur maligne. Lorsqu'il s'est rendu chez un mastologue, qui n'était pas spécialisé dans le cancer, on lui a dit qu'il devait se faire opérer, mais il a préféré demander un deuxième avis. « Je suis allé voir un chirurgien oncologue qui m'a dit que le cancer avait déjà un nom et un prénom », raconte M. Fassina. Il a commencé un traitement par chimiothérapie et, après six séances, les médecins ont évalué s'il était nécessaire d'opter pour une intervention chirurgicale. Le spécialiste lui a également dit qu'il n'y avait pas beaucoup de littérature sur le cancer du sein chez l'homme et qu'ils

allaient le traiter comme un cancer chez la femme. « Il y avait deux tumeurs de six centimètres. J'ai commencé les séances de chimiothérapie et la tumeur a diminué de deux centimètres. À la fin de la sixième séance de chimiothérapie, ma tumeur mesurait moins de 0,5 cm », raconte le musicien. Il a tout de même dû subir une mastectomie pour retirer la tumeur et agir à titre préventif. Pendant son traitement, dit-il, il s'est efforcé de rester positif et a cru qu'il serait guéri. Cependant, un événement inattendu a attiré son attention et celle de sa famille. Au cours de la troisième séance de chimiothérapie, le père de Rodrigo a commencé à se sentir très malade. « Il avait un ulcère et devait être opéré d'urgence. Lorsqu'ils sont allés opérer, ils ont vu que mon père avait déjà des métastases au foie », raconte-t-il. Selon Rodrigo Fassina,

son père était probablement déjà atteint d'un cancer de la prostate qui a évolué vers d'autres zones, mais qui était presque asymptomatique. « Il ne le sentait pas ou ne disait rien. Il a été hospitalisé, n'a pas pu se rétablir et n'a même pas eu le temps d'étudier le cancer. Les médecins pensaient que le cancer pouvait provenir de la prostate et du pancréas », explique-t-il. C'est précisément parce que le problème de son père était silencieux et qu'il hésitait à aller chez le médecin que le musicien est reconnaissant et sait à quel point il est important d'avoir cherché un diagnostic précoce. Peu de temps après, sa mère a également présenté des symptômes étranges et on lui a diagnostiqué une thrombose hyperplasique. La tumeur s'est transformée en cancer du col de l'intestin et, aujourd'hui,

(suite en page 16).

# Le manque d'information contre le dépistage du cancer du sein chez l'homme

(suite de la page 15).

elle est toujours sous traitement. Pour cette raison, il a dû subir des tests génétiques pour rechercher les causes du problème et tenter d'atténuer l'apparition de nouveaux cancers à l'avenir. Malgré les complications liées à ses parents, Rodrigo Fassina a continué à suivre les soins nécessaires et a réussi à guérir. Au bout de sept mois, il est sorti de l'hôpital et a donné un spectacle dans lequel il interprétait Freddie Mercury pour fêter l'événement.

Aujourd'hui encore, il se réjouit du succès de son traitement et conseille à de plus en plus d'hommes d'aller chez le médecin et de prendre soin de leur santé.

«Le sentiment de finitude vous pousse à ne pas perdre de temps. Le temps est soit en votre faveur, soit contre vous. **Le cancer n'est pas une condamnation à mort», souligne-t-il.**

## CAUSES ET TRAITEMENT.

Ce type de cancer est dû à une prolifération cellulaire désorganisée. Les cellules peuvent atteindre le canal mammaire (le mamelon) ou les lobules mammaires (la zone située au-dessus du mamelon). Comme chez la femme, le cancer du sein chez l'homme peut être multifactoriel, causé par un mode de vie sédentaire, l'obésité, l'excès d'alcool, le tabagisme et des conditions génétiques héréditaires. Il peut également survenir à la suite d'une utilisation excessive de stéroïdes anabolisants ou d'autres substances hormonales. «Tout homme qui a et utilise des hormones augmente également le risque. Les hormones interfèrent toujours avec la glande mammaire pour stimuler les cellules tumorales», explique Fabiana Makdissi, mastologue et chirurgien oncologue à l'hôpital AC Camargo. Bien que tous les cancers n'aient pas une origine génétique héréditaire, dans le cas du cancer du sein, le risque accru chez les hommes doit être pris en compte.

«Seuls 10 % des cas de cancer du sein sont liés à une origine génétique héréditaire, mais chez les hommes, ce chiffre peut atteindre 40 %», explique Rodrigo Castanho de Campos Leite, mastologue à l'hôpital de Amor, l'ex-hôpital de cancérologie Barretos. Cette affection est plus fréquente chez les hommes âgés de 50 à 60

ans, mais elle peut aussi toucher des hommes plus jeunes, comme cela a été le cas pour Rodrigo Fassina, qui avait 39 ans à l'époque. C'est pourquoi, il est important d'être attentif aux symptômes et de consulter rapidement un médecin. Selon les experts, avec un diagnostic précoce, les chances de guérison sont de 95 %. Les signes d'alerte qui méritent l'attention sont les grossissements derrière l'aréole, la rétraction du mamelon, les sécrétions et la peau d'orange. Lorsqu'un patient est diagnostiqué avec ce type de cancer, le médecin procède à une évaluation et indique le meilleur traitement. Celui-ci tiendra compte de la gravité de la tumeur, de l'évolution de la maladie et des problèmes hormonaux. La ligne de traitement peut consister en une première intervention chirurgicale, l'ablation du sein et l'examen des ganglions lymphatiques, petites structures de la taille d'un haricot qui contribuent à la défense de l'organisme. En plus de la chirurgie,

la chimiothérapie et la radiothérapie peuvent être recommandées. «Dans le cas d'une maladie qui s'est déjà propagée à une autre région, ce n'est pas la chirurgie qui joue le rôle principal, mais la médecine. Il s'agit déjà d'un traitement palliatif. La chirurgie a une fonction hygiénique», souligne le docteur Leite. L'attitude de Rodrigo Fassina, qui se rend chez le médecin lorsqu'il se sent mal à l'aise, est l'exception dans les habitudes des hommes, selon des experts interrogés par BBC News Brasil. S'occuper de la santé des hommes reste un problème et est souvent considéré comme tabou par nombre d'entre eux. C'est ce que confirme une enquête menée en novembre dernier par la Société brésilienne d'urologie, qui montre que 46 % des hommes de plus de 40 ans ne vont chez le médecin que lorsqu'ils ressentent quelque chose. Ce chiffre passe à 58 % s'ils n'utilisent que le SUS, le système de santé unifié. Une autre enquête de l'Institut Lado a Lado pela Vida (Côte à côte

pour la vie), intitulée «A Saúde do Brasileiro» (La santé des Brésiliens), a été menée avec le partenariat de QualiBest. Elle montre également que 51 % des personnes interrogées considèrent leur routine stressante comme le principal obstacle à une meilleure prise en charge de leur santé. Quant à 32 % des personnes interrogées, elles ont déclaré que la difficulté d'accéder aux soins de santé était le plus grand problème pour ceux qui voulaient se maintenir en bonne santé. «En ce qui concerne le cancer du sein chez l'homme, nous ne disposons pas d'un tableau de dépistage comme pour les femmes. Si des altérations apparaissent dans le sein ou le mamelon, ils doivent en parler à leur urologue», souligne le spécialiste d'AC Camargo. Roni Fernandes, vice-président de la Société brésilienne d'urologie, SBU, affirme que les hommes ne consultent un spécialiste que lorsqu'ils ressentent quelque chose de grave et qu'ils ne vont pas chez le médecin à la recherche

de maladies asymptomatiques. Le médecin souligne également que, tout comme le gynécologue est le médecin de la femme, l'homme devrait avoir l'urologue comme médecin principal, en prenant des rendez-vous réguliers et en se soumettant à des examens annuels. Il prévient également que le problème va bien au-delà du cancer du sein. Selon lui, de nombreux hommes ne savent même pas comment se laver correctement le pénis et, par conséquent, doivent se faire amputer les parties génitales. «C'est un problème social. Nous devons investir dans la sensibilisation et les politiques publiques. Environ 400 à 500 hommes perdent leur pénis chaque année parce qu'ils n'en ont pas pris soin», conclut l'urologue de la SBU. Selon les experts, le manque de soins est lié à des questions sociales, au machisme et même à la honte. «Ce que nous observons chez les hommes, c'est qu'ils viennent généralement avec des changements cutanés et des

ganglions lymphatiques palpables. Ils tardent à se rendre chez le médecin, peut-être à cause des préjugés liés à la maladie du sein. Mais cela finit par compromettre les chances de guérison», souligne M. Leite. Quand faut-il commencer à aller chez le médecin ? Les soins de santé pour les hommes devraient commencer dès l'enfance et se poursuivre jusqu'à l'adolescence. Lorsque la puberté commence, l'idéal est que les responsables orientent le jeune homme vers un urologue ou un hémato- logue spécialisé dans les soins aux adolescents. Ils peuvent ainsi recevoir des conseils sur la sexualité, les soins de santé, l'hygiène et les examens de routine. Les examens doivent se poursuivre à l'âge adulte, lorsque l'on commence à avoir des relations sexuelles, mais aussi avec l'âge. À partir de 50 ans, il est toujours recommandé de faire examiner sa prostate, afin de réduire le risque de cancer agressif, très fréquent à cet âge. PRISCILA CARVALHO R. ■

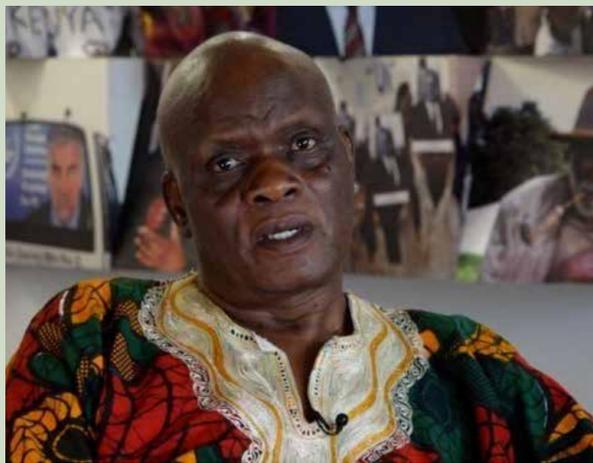
## Un homme peut avoir un cancer du sein

**M**oses Musonga n'a jamais pensé que les hommes pouvaient avoir le cancer du sein avant qu'on ne lui en diagnostique un. Le Kenyan de 67 ans a déclaré à la BBC qu'il était profondément choqué lorsque les médecins lui ont dit en 2013 qu'il était atteint d'un cancer du sein de stade 3 : sa vie a été bouleversée. «J'étais dans le déni et je me demandais pourquoi une telle maladie, qui n'est pas orientée vers les hommes, m'avait choisi parmi des millions d'hommes dans le monde», se demande M. Musonga.

Tout a commencé avec une bosse indolore dans son mamelon droit qui a grossi au fil du temps. Puis, il y a eu les écoulements mammaires et des douleurs thoraciques occasionnelles.

### ILS N'EN ÉTAIENT PAS CERTAINS.

Les médecins ont continué à donner à Moses Musonga, père de cinq enfants, des analgésiques pour traiter quelque chose dont ils n'étaient pas certains. Et malgré le fait que ses seins étaient anormalement plus gros que ceux de la plupart des



Un Kenyan qui souffre d'un cancer du sein. DR.

hommes, Musonga n'a jamais pensé qu'il y avait de quoi s'inquiéter. Il a consulté un médecin lorsque la peau de son sein droit a commencé à avoir des ulcères. Les tests sur un échantillon de tissu ont confirmé que M. Musonga avait un cancer du sein. «Je ne savais pas que le cancer du sein touche les hommes et je n'avais donc pas remarqué que ce qui me touchait, c'était le cancer du sein», dit-il.

Il explique que le traitement du cancer du sein, surtout si la maladie est à un stade avancé, est extrêmement douloureux. «Le poil sur ma tête n'a pas été rasé mais enlevé par des produits chimiques». «Je ne peux pas marcher longtemps et lutter contre la fatigue, les nausées et les vomis-

sements tous les jours», dit-il. Dr Sitna Mwanzi, oncologue-consultant à l'Hôpital Universitaire Aga Khan de la capitale, Nairobi, a déclaré que le cancer du sein masculin n'est pas très fréquent. Son expérience a montré que pour 100 patientes atteintes d'un cancer du sein, un patient sur 100 sera un homme. La cause exacte du cancer du sein chez les hommes est inconnue mais le risque de le contracter augmente à cause des gènes et antécédents familiaux (version défectueuse des gènes BRCA1 ou BRCA2); des affections pouvant augmenter le taux d'œstrogènes dans l'organisme, notamment l'obésité, le syndrome de Klinefelter et la cicatrisation du foie

(cirrhose) ; d'une radiothérapie antérieure de la région thoracique.

### QUE PEUT FAIRE UN HOMME EN CAS DE...?

Il n'est pas certain que vous puissiez faire quoi que ce soit pour réduire votre risque, mais cela peut vous aider : ayez une alimentation équilibrée ; perdre du poids si vous faites de l'embonpoint ; évitez de boire trop d'alcool. Environ 6.000 cas de cancer du sein seront diagnostiqués au Kenya chaque année, ce qui représente 12,5 % de tous les cancers dans le pays, selon Globocan 2008, membre du Centre international de recherche sur le cancer de l'Organisation mondiale de la santé. Dans toute l'Afrique, il y aurait autour de 170.000 cas. Dr Mwanzi a déclaré que les femmes sont plus à risque pour diverses raisons, y compris le fait qu'elles ont plus d'œstrogènes naturels que les hommes.

«Quand on a un excès d'œstrogènes, cela stimule la formation d'un plus grand nombre de tissus mammaires et, par conséquent, certaines cellules peuvent devenir anormales et mener au cancer du sein», dit-elle. Dr Mwanzi a ajouté que les hommes et les femmes devraient surveiller les symptômes, en

particulier les bosses sur les seins.

Les autres symptômes sont notamment les changements sur la peau du sein et du mamelon, des écoulements sanguinolents du mamelon et une modification de la forme ou de la taille de l'un ou des deux seins. «Les hommes devraient examiner leurs seins régulièrement pour voir s'il y a des grumeaux. Ils devraient se contrôler eux-mêmes très souvent», a-t-elle ajouté. Cet homme de 67 ans a dû cesser de donner des cours dans un collège après avoir commencé des séances de chimiothérapie qui ont causé une perte de souffle. Comme le cancer du sein est lié aux femmes, Musonga craignait d'être confronté à une certaine discrimination lorsqu'il a informé son entourage du diagnostic. «Au lieu d'être choquée et de porter un jugement, la plupart des gens sont curieux et veulent en savoir plus sur le cancer du sein chez les hommes parce qu'on croit qu'il s'agit d'une maladie féminine», dit-il. Il a conseillé aux hommes de prendre la maladie au sérieux et de se faire soigner rapidement. «Ils devraient l'accepter. Ils peuvent être soignés et reprendre une vie normale», a-t-il ajouté.

# Une perle rarissime, Mercedes 600 100 W

**H**istoire d'une reine du Gotha, la Mercedes 600, une voiture véritablement hors du commun, pour laquelle rien ne fut trop beau, ni trop cher. Elle fut l'auto préférée des grands de ce monde, du pape Paul VI à John Lennon en passant par le Shah d'Iran. La Mercedes 600 était tellement en avance sur son temps qu'elle connut une carrière exceptionnellement longue, de 1963 à 1981.

Durant ces dix-huit années, cette limousine ultra-sélect ne fut produite qu'à 2.677 exemplaires. Pour mieux comprendre la fascination qu'a pu exercer la Mercedes 600, il faut se replacer dans le contexte de l'époque.

Après l'effondrement de 1945, l'Allemagne a opéré un spectaculaire redressement, le «miracle économique» (Wirtschaftswunder en Allemand).

Le pays se replace rapidement en position de leader mondial de l'industrie et de la technologie. Dans ce contexte, les constructeurs automobiles d'Outre-Rhin remontent progressivement en gamme. Mercedes possède déjà les berlines haut de gamme W111 («heckflosse»), mais la marque veut séduire la riche clientèle internationale, qui se tourne d'ordinaire plutôt vers Cadillac ou Rolls-Royce. Pour s'imposer sur ce marché très fermé, la marque allemande va tout miser sur la technologie. Extérieurement, pourtant, la 600 ne paie pas de mine. Certes, la bête en impose, avec ses dimensions colossales (5,54 mètres de long, soit l'équivalent de deux Smart !), mais le style tout en réserve signé Paul Bracq se veut aux antipodes des excessives Cadillac et des trop démonstratives Rolls-Royce.



Une voiture de stars tellement en avance sur son temps qu'elle connut une carrière exceptionnellement longue. De 1963 à 1981. DR.

Dès le lancement, la Mercedes 600 est livrable en trois versions : la limousine « courte », la version Pullman rallongée, à quatre ou six portes (6,24 m de long !) et enfin la version Laudulet, basée sur une Pullman mais dotée d'une partie arrière décapotable. Voiture d'apparat, cette dernière variante est de loin la moins répandue : 59 exemplaires seulement.

#### CLIENTÈLE DE STARS ET DE BUSINESSMEN.

Esthétiquement imposante, mais sans excès d'ostentation, la Mercedes 600 est surtout le fruit d'un travail acharné des ingénieurs dirigés par Rudolf Uhlenhaut. Pour ce vaisseau amiral, ils ont spécialement développé un nouveau moteur : le V8 M100 de 6,3 litres. Un bloc solide comme le roc, lubrifié par carter sec, assemblé à la main et testé au banc moteur durant

265 minutes... dont 40 à plein régime. Pour gérer le couple, monstrueux pour l'époque (500 Nm), les ingénieurs adoptent une boîte quatre rapports à coupleur hydraulique. Côté châssis, Mercedes va directement frapper chez Citroën pour racheter le brevet de la suspension hydropneumatique. L'hydraulique gère également tous les équipements de confort à bord. Vitres, sièges, verrouillage centralisé ou encore couvercle de malle fonctionnent grâce à un circuit séparé. Pour éviter que propriétaires et mécaniciens ne s'arrachent les cheveux en cas de problème, le fluide hydraulique est auto-colmatant : en cas de fuite sur le circuit, il se solidifie au contact de l'air ambiant. Il fallait y penser ! Chaque 600 étant assemblée à la main par 50 mécaniciens et artisans, tous les aménagements intérieurs sont possibles.

Il faut compter en moyenne 55 heures pour fabriquer une W100... Dès sa sortie en 1963, la Mercedes 600 séduit une clientèle de stars et de businessmen à la recherche d'un moyen de transport rapide. À cette époque sans TGV ni limitations de vitesse, une 600 Pullman conduite par un chauffeur était souvent le moyen le plus confortable et rapide de parcourir de grandes distances. Les 600 rejoignent rapidement les flottes des chefs d'état européens, ainsi que les garages de célébrités diverses et variées : Coco Chanel, Hugh Hefner (le fondateur de Playboy), Elizabeth Taylor, George Harrison, Aristote Onassis, Jack Nicholson ou encore Elvis Presley. Dans les années 70, le rythme des commandes se ralentit, pour plusieurs raisons. D'abord, Mercedes propose à partir de 1972 la W116, première vraie

Classe S, qui apparaît à l'époque plus moderne que la 600. Ensuite, le choc pétrolier de 1973 réduit encore le marché pour les limousines trop gourmandes en carburant.

#### DICTATEURS LES PLUS SANGUINAIRES.

Mais la Mercedes 600 a également de mauvaises fréquentations. Outre les membres éminents du star-system, la W100 véhicule également les dictateurs les plus sanguinaires de la planète : Nicolae Ceaucescu, Tito, Fidel Castro, Pol Pot, Enver Hoxha, Leonid Brejnev, Kim Il-sung ou encore Idi Amin Dada. Dans l'inconscient collectif, la 600 devient un symbole des pays aux régimes autoritaires et corrompus. Pas forcément la meilleure publicité, vous en conviendrez... En 1981, Mercedes baisse le rideau. J'ai eu l'insigne honneur d'essayer une 600 il y a quelques

années. J'en garde un souvenir ému. Les performances n'ont vraiment rien d'étonnant, surtout aux standards actuels (il faut également se rappeler que sur les 250 ch du V8, une quarantaine est « avalée » par les divers circuits hydrauliques !). Ce qui impressionne, c'est le confort impérial, l'étonnante facilité de conduite au quotidien et la décontraction avec laquelle la W100 peut croiser à des allures aujourd'hui répréhensibles... en France du moins. La Mercedes 600 était vraiment le TGV de l'époque. Envie de vous glisser dans la peau d'Aristote Onassis? Prévoyez un budget d'achat minimal de 50.000 € à 60.000 € pour trouver un exemplaire bien entretenu. Mais surtout, gardez des sous de côté pour la maintenance ! La complexité technique de la 600 en fait un véritable cauchemar de méca-

nicien, et la plupart des pièces ont été spécialement conçues pour cette auto. Pour un reportage sur la 600 dans le magazine Étoiles Passion, je m'étais renseigné auprès d'Autodrome Cannes, qui vendait alors un exemplaire ayant appartenu au Shah d'Iran. Voici quelques prix de pièces que l'on m'avait alors indiqués : bouton de commande des vitres latérales : 7.500 € HT ; étrier de frein : 4.500 € HT (il y en a six !) ; serrure de malle arrière : 4 500 € HT. Une révision complète peut aisément coûter le prix d'une voiture neuve. Si bien qu'aujourd'hui encore, seules les stars ont les moyens de rouler dans une Mercedes 600 ! Démoralisé ? Allons, consolez-vous avec You give me something de Jamiroquai : dans ce clip, on aperçoit la W100 du chanteur Jay Kay à partir de 2:25. Enjoy !

avec AGENCES ■

# Théodore Ngoy l'aime d'un « amour éternel »



Le 18 janvier, Théodore et Kanam se sont unis. Kanam est devenue Natacha Ngoy. Natacha a promis fidélité, obéissance et soumission, Théo : « l'amour éternel ». DR.

**E**lle le lui dit bille en tête: « Je t'ai aimé dès le premier jour que je t'ai vu ». C'est Kanam Kayakez qui le dit à celui qui, désormais, est son époux, Théodore Ngoy. Ce fut le 5 février 2023, jour de leur rencontre. Nul doute, « le Seigneur Jésus-Christ dans sa prescience avait tout prévu ». Maman Jolie Mwansa Ngoy, épouse du Chef des Travaux Barrhon

Ngoy, a placé sur son statut WhatsApp les photos qu'elle a prises à l'arrivée de sa nièce Kanam Kayakez, à l'aéroport de N'Djili. Kanam Kayakez venait d'atterrir de Lubumbashi, province du Haut-Katanga. Quand il aperçoit cette fille, Théodore Ngoy veut savoir auprès de Maman Jolie Barthon Ngoy l'identité de cette personne qui le trouble. Le soir du même 5 février, Théodore Ngoy

rend visite à Natacha. Le regard que lui porte Théodore, se confie plus tard Natacha, était déjà une « flamme d'amour venue de l'Éternel ». Une flamme qui embrasa le cœur de Natacha. Instantanément. Elle aime Théodor dès ce jour-là. Et elle n'a jamais arrêté d'aimer cet homme. Mais le sentier qui conduit à cette belle union n'a pas toujours été exempt d'embûches et d'incerti-

tudes. Pasteur d'Église, Professeur Ordinaire, Chef de Département, Avocat et Conseil à la Cour Pénale Internationale, Théodore nourrissait un rêve pour Natacha sans certes être immédiatement en mesure de le conclure mais voici que Natacha, sans être mariée à Théodore, sans être fiancée à lui, est présentée à l'opinion comme « l'épouse du Candidat Président de

la République Théodore Ngoy, la future Première Dame », se confie Théodore dénonçant « un acharnement malsain des réseaux sociaux contre la prétendue Première Dame ». Un mal pour un bien. Si, dans une prédication, Théodore Ngoy dénonce le trafic d'une image qui lui colait une première Dame imaginaire, il prend cela du bon côté. « Si c'est de cette manière que Dieu

a voulu me présenter Natacha comme mon épouse, alors, qu'elle le devienne ». Le 18 janvier 2023, Théodore et Kanam se sont unis. Kanam Kayakez s'appelle depuis Natacha Ngoy. Alors que Natacha lui promettait fidélité, obéissance et soumission, Théodore a ces mots : « voici, cette fois-ci, la chair de ma chair, l'os de mes os ». Puis : « Je t'aimerai d'un amour éternel ».

## Quelle couleur a donc l'amour éternel

**L**'était une fois, une jeune fille très belle qui avait un don. Élevée avec beaucoup d'amour par un vieux tisseur, elle avait reçu de lui sa passion du bel ouvrage. Ainsi, la jeune fille était devenue la meilleure tisseuse du pays et on venait de très loin lui acheter ses merveilles. Elle était ravie de voir que le travail qu'elle accomplissait avait tant de succès. Son père lui avait consacré tellement de temps et de patience ! Ainsi, s'écoulait la vie de la jeune tisseuse, partagée entre l'amour filial

et l'amour de son métier.

*Tissu de cœur.*

Mais, le vieil homme se sentait faiblir de jour en jour et il pressa sa fille de prendre un époux. Celle-ci, heureuse telle qu'elle vivait, ne voulut rien entendre au départ. Puis, ne voulant pas peiner son père, elle finit par accepter, non sans malice... : « Père, puisque telle est votre volonté, je prendrai un époux. Je n'y mettrai qu'une condition : mon cœur ira à celui qui saura tisser un ouvrage parfait, d'une couleur rose inaltérable. Le fil ne devra comporter aucun défaut ».

Le vieil homme, trop heureux de la voir si bien disposée, accepta sans hésiter. Il fit bientôt savoir partout dans la région que sa fille était à marier et la condition de cette union. De nombreux prétendants se présentèrent alors mais la jeune fille, toujours souriante, refusait leurs avances après avoir examiné leurs tissus, y trouvant toujours quelques défauts. Peu pressée de prendre époux, elle commençait à s'amuser de ce nouveau jeu. Dans la forêt, un jeune homme vivait seul, avec pour seuls compagnons, un oiseau et un arbre.

Tisseur également, il avait appris son métier de sa mère, décédée quelques années auparavant. La rumeur de la jeune tisseuse à marier lui parvint et il pensa y répondre aussitôt. Ne lui avait-on pas dit qu'elle était belle et douce ? Mais le jeune homme désespéra bientôt : si tisser un ouvrage sans défaut ne lui posait pas de problème, il ne connaissait point le secret pour obtenir une couleur rose inaltérable ! Le voyant malheureux, son ami l'oiseau, l'interpella : « Veux-tu vraiment connaître le secret qui te donnera cette

jeune fille ? » « Hélas ! mon esprit n'est occupé qu'à cela et je n'ai toujours pas trouvé ! », répliqua-t-il, désespéré. « Cesse de te plaindre et suis-moi ! », lui dit l'oiseau. Celui-ci l'emmena profond dans la forêt, à la rencontre d'une de ses amies. La fée lui dit alors : « Pour obtenir la couleur que tu cherches, pique le bout de tes cinq doigts et laisse ton sang colorer le tissu ! ».

*Fleur de cœur.*

Plein d'espoir, le jeune homme revint et fit ce que la fée lui avait conseillé. Le tissu prit sa plus

belle couleur et se révélait être un travail parfait. Mais le jeune prétendant avait trop donné de son sang et tomba bientôt gravement malade. La fée, qui admirait son courage et sa persévérance, fut alertée par l'oiseau et vint le secourir. Sitôt remis sur pied, il alla alors porter son ouvrage, une chemise, à la jeune fille qui ne put se dérober plus longtemps : la couleur du tissu était du plus beau rose et le fil était sans défaut. De surcroît, le jeune homme était doux et agréable. Ils se marièrent bientôt et vécurent heureux dans la forêt. La cabane du jeune

homme était idéale pour un jeune couple. L'oiseau et l'arbre adoptèrent vite la compagne de leur ami. Mais, c'était sans compter sur la déception des autres soupirants. L'un deux, plus enragé que les autres, décida de se venger et eut une idée. Le roi était connu pour aimer les belles jeunes filles et lorsqu'il en désirait une, rien ne pouvait l'empêcher de faire d'elle sa concubine. Par tous les moyens... Le soupirant éconduit vanta alors si bien les charmes de la jeune fille que le roi décida sans plus tarder qu'il la voulait dans son palais.



# Dangereux pour le cœur? Au contraire

**E**lle n'est pas dangereuse pour le cœur. L'activité sexuelle reste même bénéfique pour notre cœur. Contrairement à ce que se raconte...

La mort en ou par «épectase» ou encore en «état d'épectase» correspondrait au décès pendant l'amour, voire pendant l'orgasme. Le conditionnel apparaît de rigueur puisque dans les faits, le mot - épectase - figure dans bien peu de dictionnaires.

## PAS DE LIEN DIRECT.

De la même façon, aucune étude ne rapporte un évènement



La mort en ou par «épectase» ou encore en «état d'épectase»? La version est contestée. DR. Le mot épectase apparaît surtout relié à Félix Faure, ancien président de la République (1895-1899), décédé semble-t-il au cours ou à la suite, d'ébats amoureux. Tout comme un ministre en fonction s'en est allé après du plaisir à l'escalaire de Paris au retour d'une mission dans un pays d'Amérique Latine. La version est toutefois contestée puisque des médecins ont aussi rapporté la survenue d'un accident vasculaire cérébral. D'ailleurs, dans les études scientifiques centrées sur les risques de décès durant l'amour, les raisons n'apparaissent généralement pas liées à l'acte en lui-même. Il s'agit généralement d'une mort subite qui survient donc à cet instant précis et dont la cause sous-jacente peut être avérée (arythmie cardiaque soudaine, dissection aortique...) ou non.

instant précis et dont la cause sous-jacente peut être avérée (arythmie cardiaque soudaine, dissection aortique...) ou non.

## BON POUR LE CŒUR.

Quoi qu'il en soit, les scientifiques insistent sur un point : l'activité sexuelle n'est pas dangereuse pour le cœur. Elle reste même bénéfique. Y compris après un accident cardiaque ? « Le fait de renouer avec une vie sexuelle épanouie participe à la bonne réadaptation des patients et leur retour à une vie normale », rétorque la FFC. Laquelle préconise toutefois de discuter de cette reprise avec le médecin traitant ou le cardiologue.

# Et pourquoi s'endort-il?

**O**n a tendance à associer le fait de s'endormir après l'amour à la seule gent masculine. Or, femmes comme hommes, seraient prêts à tomber dans les bras de Morphée après un rapport sexuel. Alors, comment expliquer ce phénomène ? Le fait d'atteindre

l'orgasme apporte une relaxation immédiate permettant de réduire le stress et l'anxiété. Et, dans ces conditions de détente, le sommeil vient plus facilement, pour les deux sexes. L'orgasme à deux entraîne quatre fois plus de prolactine que le plaisir solitaire. Si les études ne parviennent pas à mettre tout le monde d'accord sur qui

des femmes et des hommes s'endort plus vite après le sexe, la tendance post-coïtale à s'endormir semble bien confirmée pour tous. Mais l'explication ne serait pas totalement similaire selon qu'on soit une femme ou un homme. Tout d'abord, un point commun : le fait d'atteindre l'orgasme apporte une relaxation immédiate permettant de réduire le stress et l'anxiété. Et dans ces conditions de détente, le sommeil vient plus facilement, pour les deux sexes.

**PROLACTINE ET FÉCONDATION.** Cela étant, d'autres explications viendraient préciser l'effet des rapports sexuels sur l'endormissement immédiat selon le sexe. Les hommes en effet produiraient un cocktail chimique lorsqu'ils prennent du plaisir. Noradrénaline, sérotonine, ocytocine, vasopressine et prolactine. C'est cette dernière qui est associée au sentiment de satisfaction sexuelle. Or, la prolactine est produite en grande quantité pendant le

sommeil. Donc en toute logique, un pic de prolactine aura un effet sédatif. À noter que l'orgasme à deux entraîne quatre fois plus de prolactine que le plaisir solitaire. Autre raison de l'endormissement chez les femmes, mise en lumière par les chercheurs de la State University of New York à Albany. Ils ont révélé que celles-ci avaient plus

de chances de s'endormir après un rapport avec pénétration que les hommes. Ils l'expliquent de la façon suivante : le fait de rester allongée après le rapport sexuel augmenterait les probabilités de tomber enceinte. Cet héritage inconscient de leurs ancêtres pourrait être une des raisons de cette tendance à s'endormir chez les femmes.

# La partager avec un autre?

**E**dith, 45 ans dit que son mari aimerait qu'elle ait des rapports sexuels avec un autre homme et il la regarderait. Edith dit ne pas comprendre que son mari dit souhaiter qu'elle le trompe. Réponse. Cet homme propose que sa femme pratique le candaulisme, à savoir qu'il ressentirait une excitation sexuelle en exposant sa femme ou en «partageant» sa femme avec un ou plusieurs partenaires. Cette pratique sexuelle ne fonctionne que si toutes les parties prenantes sont consentantes. Ces couples se nom-

ment entre eux Candau. Il existe une version plus poussée où le mari (ou la femme d'ailleurs mais a priori c'est plus rare) est attaché, parfois humilié. D'une certaine manière, nous pourrions dire que c'est l'inverse d'une infidélité puisque pour le candaulisme tout le monde est consentant et excité par cette pratique. Dans certains cas, le conjoint ou le partenaire exclusif est présent. Dans d'autres cas, il «confie» son épouse à un autre homme, il n'est pas présent et il s'agit alors d'une autre pratique sexuelle. Quoi qu'il en soit,



Cette pratique sexuelle a pour nom le candaulisme, une excitation sexuelle qui consiste à exposer sa femme ou à la « partager » avec un ou plusieurs partenaires. DR.

avant de répondre à la demande ou au fantasme de votre mari, n'oubliez pas qu'il s'agit de votre corps. Vous devez être la seule décisionnaire de le faire ou pas. Mais plus encore, discutez des raisons de son désir (il ne faudrait pas que cela cache autre chose). Si cette pratique vous tente, voyez ensemble les conditions de la mise en pratique afin d'éviter toute déception voire de mise en danger et convenez de la possibilité de ne pas poursuivre si l'un ou l'autre ne le souhaite plus. Il importe d'établir un cadre pour le bien de tous.

# Le match Biden-Trump

**I**l a remporté la primaire avec plus de 96,4% des voix face à deux autres candidats inconnus du grand public. Il a fallu moins d'une demi-heure aux médias américains pour le déclarer vainqueur dans un État qui l'avait déjà mis sur le chemin de la Maison Blanche il y a quatre ans.

Deux candidats face à lui : Dean Phillips, héritier d'une riche société de crèmes glacées, et Marianne Williamson, auteure de best-sellers sur le développement personnel. Nul n'a dépassé samedi les 2% des voix. Un score de maréchal pour Joe Robinette Biden Jr. alors sitôt le résultat acquis, leur champion en personne leur passe un coup de fil. « Merci tout le monde, je ne peux pas vous dire à quel point j'apprécie tout ça. Et vous n'êtes pas débarassé de moi, je vais revenir. Je vous aime tous, Merci, merci, merci! ». C'est un triomphe, et Karen Corbett, une Afro-américaine retraitée et ancienne militaire, n'en a jamais douté : « Je savais qu'il allait remporter la Caroline du sud. Nous étions là pour lui, il y a quatre ans. Et nous sommes là pour lui, maintenant. Je ne crois pas aux sondages, ils sont manipulés. Les sondages se sont déjà trompés trois ou quatre fois. Car les sondages jusqu'ici, ne sont pas très encourageants. Pour Jahleel Johnson, qui vient tout juste d'obtenir son diplôme universitaire, le résultat relance la campagne, «ça nous donne de l'élan. Donc j'espère que cela envoie le message au reste du pays que les démocrates sont mobilisés derrière Biden et que nous sommes prêts à le réélire en novembre. Nous sommes plus divers que d'autres États et donc que la Caroline du sud vote pour lui montre qu'un électoral très divers de démocrates le soutient ». En 2020, les Afro-américains de Caroline du Sud, nombreux en proportion de la population de cet ancien État esclavagiste du sud-est, avaient permis à Joe Biden, de sauver sa campagne lors de la primaire, l'aidant à s'ouvrir un chemin vers la Maison Blanche. Or, si l'électorat noir aux États-Unis penche traditionnellement côté démocrate, plusieurs sondages récents montrent que son soutien envers Joe Biden s'effrite, en particulier chez les jeunes, qui



À g., Joe Robinette Biden. À dr., Donald Trump. Les deux se mettent déjà en rang. DR.

estiment n'avoir pas été assez entendus lors de son mandat.

## « DES VOIX EXTRÊMES ET DANGEREUSES SONT À L'ŒUVRE ».

Toute la soirée, les responsables démocrates ont expliqué que l'électorat ciblé a répondu présent, puisque dans le vote par anticipation, la participation des électeurs noirs a augmenté de 13% par rapport à il y a quatre ans. La participation totale estimée est moins élevée qu'en 2020, mais c'est assez normal, puisque la précédente primaire de l'État avait été beaucoup plus concurrentielle. « En 2024, les habitants de la Caroline du Sud se sont à nouveau exprimés et je n'ai aucun doute sur le fait que vous nous avez mis sur la voie d'une nouvelle victoire à la présidence et d'une nouvelle défaite de Donald Trump », a déclaré le candidat démocrate de 81 ans dans un communiqué. « Les enjeux de cette élection ne pourraient être plus élevés. Des voix extrêmes et dangereuses sont à l'œuvre dans le pays, menées par Donald Trump ». Samedi, Joe Biden a fait une apparition à son QG de campagne à Wilmington, dans son État du Delaware, assurant qu'il était « en mission », avant de partir faire campagne en Californie et dans le Nevada. « Ce n'est pas seulement une mission. Pour le bien de ce pays, on ne doit pas perdre (...) Et je le dis du fond du cœur. Il ne s'agit pas de moi, cela va bien au-delà de ma personne ». Même si la Caroline du Sud devrait rester aux mains des Républicains lors de la présidentielle de novembre, comme c'est le cas depuis 1980, Joe Biden a clairement indiqué qu'il considérait cet État comme un test important. Il

s'y est d'ailleurs déjà rendu à deux reprises depuis le début de l'année. Wisconsin, Michigan et Pennsylvanie : retenez bien ces noms. En 2016, Hillary Clinton y a perdu la présidentielle face à Donald Trump, à 78.000 voix près réparties dans ces trois États. À eux seuls, ils représentent 46 grands électeurs au sein du collège électoral, qui en compte 538. Le milliardaire populiste en avait obtenu au total 306 et l'ex-First Lady démocrate 232. Quatre ans plus tard, Joe Biden a réussi à inverser ce même score en nombre de grands électeurs en reprenant à Trump les trois États en question, mais cette fois avec 256.000 voix d'avance. Au vu des sondages de ces dernières semaines effectués dans le Wisconsin, dans le Michigan et en Pennsylvanie, il y a fort à parier que l'élection de novembre prochain s'y jouera à l'identique. Après la première manche et la revanche, voici la belle. À ce stade, malgré ses déboires financiers et judiciaires (qui vont de pair, frais d'avocat obligent), Donald Trump est non seulement bien parti pour obtenir la nomination républicaine mais également pour retrouver la Maison-Blanche. Sur les dix dernières enquêtes d'opinion menées dans le Wisconsin depuis le mois de septembre, les deux candidats jouent à armes égales dans la marge d'erreur. Cinq donnent Biden gagnant avec entre 1 et 9 points d'avance et cinq voient Trump l'emporter de 1 à 5 points. Dans le Michigan, le président sortant est encore outsider. Un sondage sur six le voit gagner. Mais le parrainage qu'il a obtenu le 24 janvier, très tôt dans le calendrier, du puissant syndicat de l'industrie automobile pourrait lui apporter une aide précieuse et le mettre

à égalité avec Trump. En Pennsylvanie enfin, son État natal, Joe Biden est donné vainqueur d'une courte tête dans quatre sondages sur sept depuis le mois d'octobre. Reste qu'aujourd'hui, Biden l'emporterait sur Trump selon les sondages. En attendant que la campagne entre les deux hommes commence vraiment, car on n'en est qu'aux escarmouches, il est intéressant de jeter un œil sur les études d'opinion au niveau national. Électoralement, elles ne sont pas aussi fines que les sondages État par État. Mais d'un point de vue sociologique, ces instantanés sont une mine d'or pour bien comprendre où en sont les Américains à neuf mois du scrutin décisif. Le sondage qu'a effectué l'Université Quinnipiac du 25 au 29 janvier auprès de 1.650 électeurs inscrits suggère que si l'élection présidentielle avait lieu demain, le président Biden l'emporterait face à Donald Trump à 50% contre 44%. C'est la première fois que l'écart entre les deux hommes est si grand au niveau national. À y regarder de plus près, on note que la plus importante des trois priorités des électeurs est la sauvegarde de la démocratie (39% chez les Démocrates mais seulement 12% chez les Républicains). La deuxième est l'économie, mais avec un score inverse entre progressistes et conservateurs. Idem sur l'immigration, première urgence des républicains mais en troisième position chez les démocrates. Le choix des femmes retient également l'attention : 58% d'entre elles voteraient Biden et 36% Trump. Pour le président, c'est 3 points de mieux qu'en 2020 et 4 par rapport au score de Hillary Clinton au sein de cet échantillon en 2016. En indiquant dès son premier spot électoral qu'il

ferait de la question du droit à l'avortement un sujet central de sa campagne, Joe Biden commence, à faire douter l'électorat féminin des Républicains modérés. Un terme qui marquera cette année la présidentielle : « indépendant ». Les Américains qui ne se définissent ni comme démocrates ni comme républicains déclarent aux sondages qu'ils sont indépendants. Ils constituent désormais la moitié du corps électoral. Dans cette étude de l'université Quinnipiac, ils voteraient pour Biden à 52% contre 40% pour Trump. Dix points de mieux que Hillary Clinton en 2016. La Républicaine conservatrice Nikki Haley a intérêt à exploiter ces indications pour prouver que Trump pourrait bien être le « loser » de ce match vengeur?

Le journal Le Soft International est une publication de droit étranger propriété de FINANCE PRESS GROUP en abrégé FINPRESS Groupe, FPG.

FINANCE PRESS GROUP  
RCCM  
KIN/RCCM/15-A-27926  
Id. Nat.  
01-93-N00932M

Le Soft International  
Global site  
lesoftonline.net  
lesoft.be  
Kin's  
kin-s.net  
LeSoftConcept  
LeWebSoftConstruct  
InterCongoPrinters  
Radio Télé Action  
Masimanimba.  
Grand Bandundu  
info@lesoft.be  
SIP-AFRIMAGES  
B-1410 Belgique.  
Tél 00-32-488205666.  
Fax 00-322-3548978.  
eFax 00-1-707-313-3691

DIRECTEUR GÉNÉRAL.  
Yerkis Muzama Muzinga.  
Phone +243-818371479.

Directeurs associés  
Yves Soda.  
Christophe Dandy Lukeba.

RÉDACTION  
T. Matotu  
D. Dadei  
Alunga Mbuwa.

DIRECTION COMMERCIALE.  
Phone +243-818371479.

Directeur de la publication.  
Mankana Makasi.  
AMP Agences et Messageries de la Presse belges. Accords spéciaux.  
Belgique. Trends, Tendances.  
Le Vif/L'Express. Knack.  
© Copyright 2024 FINPRESS.  
Imprimé à Kinshasa  
InterCongoPrinters

Autorisation  
de diffusion en R-DC.  
M-CM/LMO/0321/MIN/08 datée 13  
janvier 2008.

